

Envoyé en préfecture le 07/06/2021

Reçu en préfecture le 07/06/2021

Affiché le



ID : 974-249740101-20210607-2021_048_CC_3-DE

RAPPORT FINANCIER 2020



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU **TERRITOIRE** DE
LA **CÔTE OUEST**



Cap sur le durable

www.tco.re

Le compte administratif 2020 est marqué par un résultat conforme aux objectifs fixés : un taux d'épargne brute de 19% (soit 30 M€) et une capacité de désendettement de 2,4 ans.

Il convient en premier lieu de souligner que ces résultats positifs sont le fruit d'une bonne gestion, caractérisée notamment par une maîtrise des dépenses de fonctionnement, dans le respect du contrat de Cahors.

Ces chiffres sont des indicateurs d'une santé financière très solide. Ils confèrent surtout au TCO une capacité d'investissement importante pour l'avenir.

Ces marges de manœuvre financière ne doivent pas être gaspillées.

Elles permettront au TCO de conduire des grands chantiers d'aménagement et de développement du territoire, en soutenant la commande publique et les entreprises.

Notre situation financière saine permet, ainsi, d'envisager l'avenir avec confiance, en ayant l'assurance de disposer des moyens de réaliser notre projet de mandature dont les principales opérations sont déjà inscrites dans le Plan Pluriannuel d'Investissement. Ce document prévisionnel sera actualisé à l'issue des Ateliers du Territoire qui permettront d'écrire la stratégie territoriale de l'agglomération, le Projet du Territoire, dans une perspective des 15 à 20 prochaines années.

Les priorités de la mandature sont d'ores et déjà identifiées :

- l'aménagement avec notamment l'Ecocité et les opérations de la ZAC de Cambaie ; le Pôle d'Aménagement et de Développement Durable (PACD) et les Portes de l'Océan au Port ; le cœur de ville de La Possession ; les opérations de structuration et de développement des Hauts ; l'aménagement de la zone littorale, en particulier de Saint-Paul, Trois-Bassins et Saint-Leu ;
- l'économie avec la modernisation et le développement des zones d'activités ;
- l'habitat avec les opérations inscrites dans le PLH et le PILHI ;

- les transports avec les projets de BHNS préfigurant le futur tram Ouest et les projets de téléphériques ;
- le tourisme, avec notamment les investissements prévus sur les Ports de Plaisance du Port, de Saint-Gilles et de Saint-Leu ;
- l'environnement avec le soutien aux filières de valorisation, de recyclage des déchets et le nouveau centre animalier.

Le TCO devra se mettre en ordre de marche pour réaliser tous ces investissements qui dessinent le futur de notre territoire et l'invitent dans une dynamique de développement.

Le taux de réalisation de la section investissement constaté au compte administratif 2020, est de l'ordre de 70%. Le défi pour notre EPCI est d'améliorer dans les années à venir ce taux de réalisation alors même que le volume des investissements devra monter en puissance.

La création prochaine de la SPL Grand Ouest s'inscrit pleinement dans cette perspective. Elle doit doter le TCO ainsi que les communes membres d'un outil opérationnel dédié à l'aménagement.

Tant sur le plan financier qu'opérationnel, le TCO doit s'organiser au mieux pour que cette mandature soit celle de la réalisation.

Parallèlement, une démarche similaire doit animer les domaines spécifiques de la GEMAPI, de l'Eau et de l'Assainissement. Le contrat de progrès signé en 2020 avec l'Etat, d'une part, et les opérations identifiées dans la GEMAPI, d'autre part, s'inscrivent dans le cadre d'une programmation pluriannuelle des investissements ambitieuse.

Au vu des grands projets de la nouvelle gouvernance, notre agglomération se veut un territoire d'excellence.

À la lumière des résultats du compte administratif 2020, le TCO dispose et veillera à conforter les moyens de ses ambitions.

Le Président du TCO

Emmanuel SÉRAPHIN

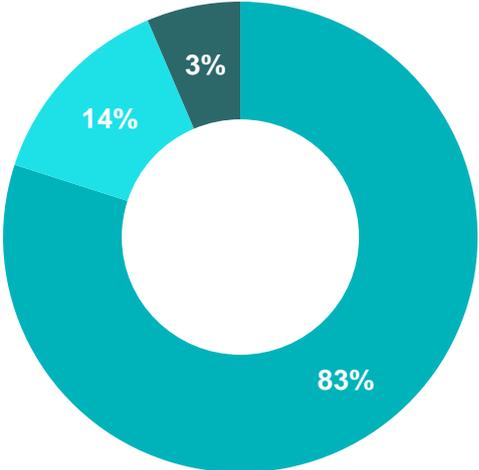
SOMMAIRE

Introduction _____	p.4
Situation financière _____	p.7
Les résultats de l'exercice 2020 _____	p.10
Les recettes _____	p.13
Les dépenses _____	p.30
L'épargne _____	p.39
L'endettement _____	p.41
Les budgets annexes _____	p.45
La consolidation des comptes _____	p.60
L'analyse rétrospective _____	p.66
Les ratios financiers _____	p.67
Les annexes _____	p.70

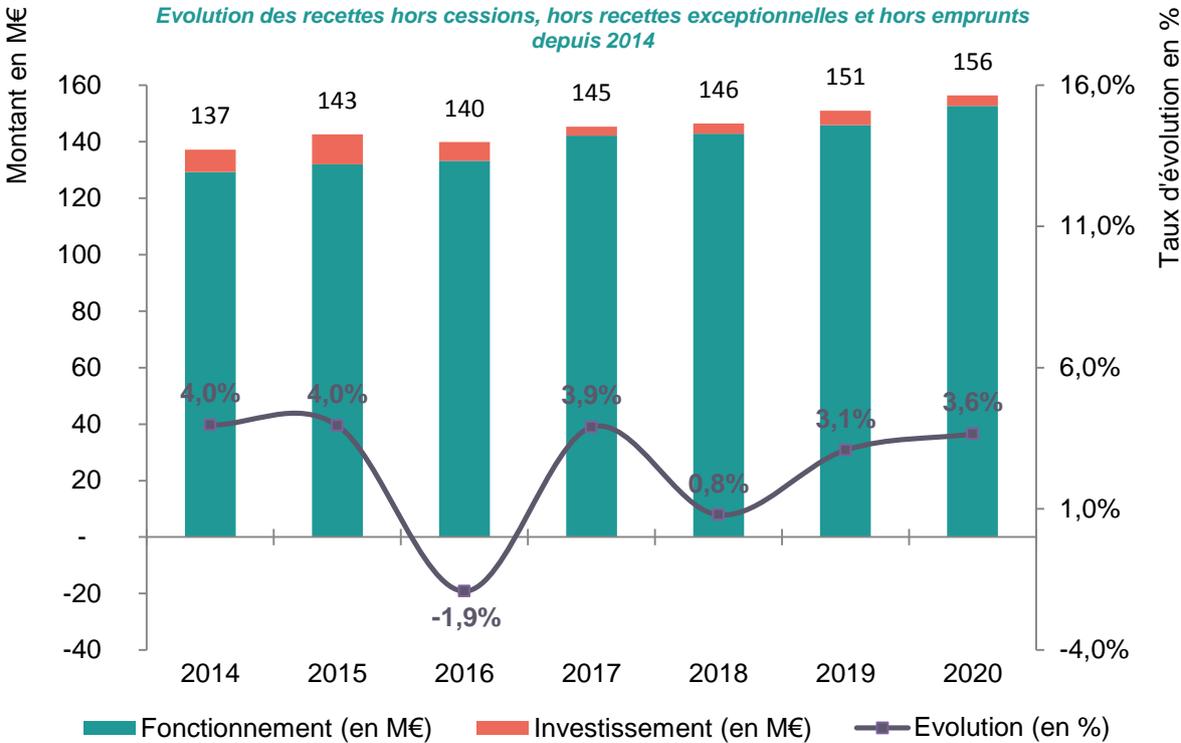
INTRODUCTION

Les recettes du TCO

Répartition des recettes 2020

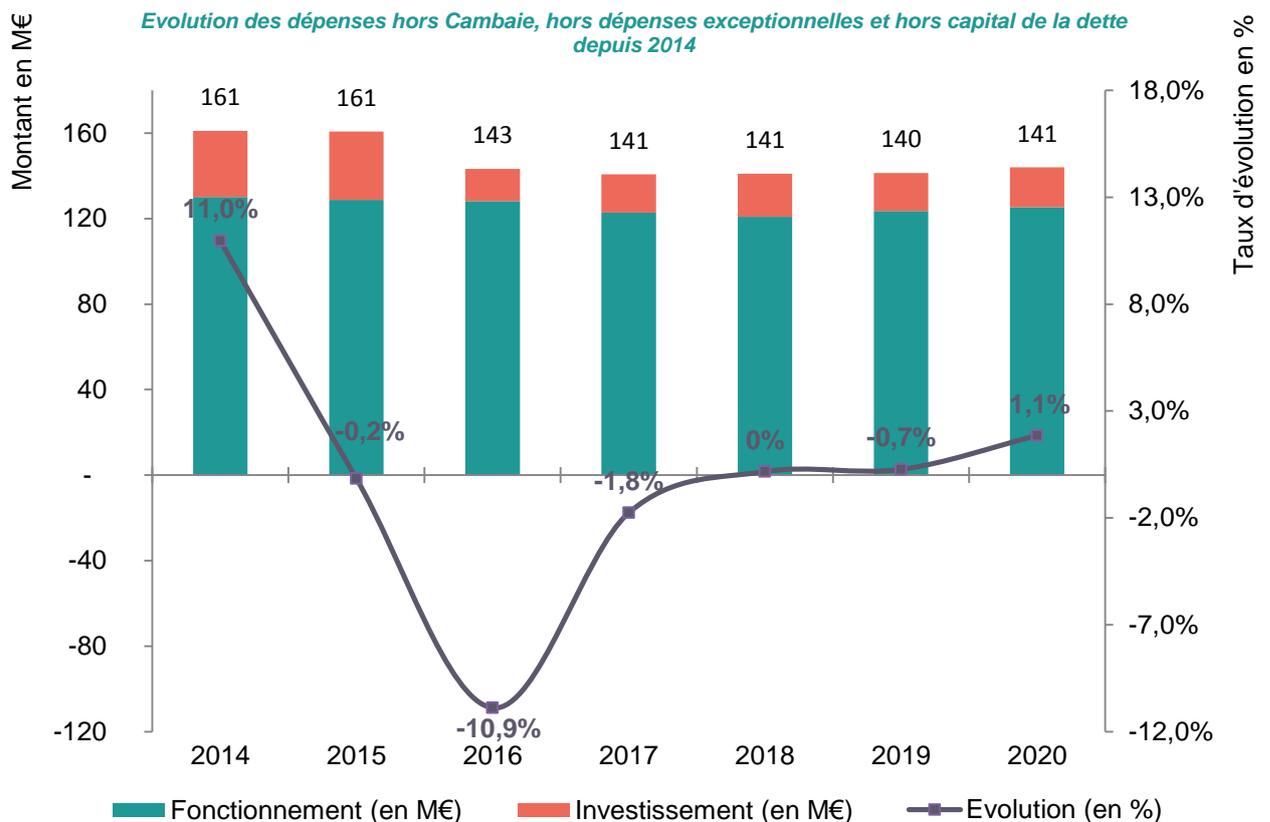
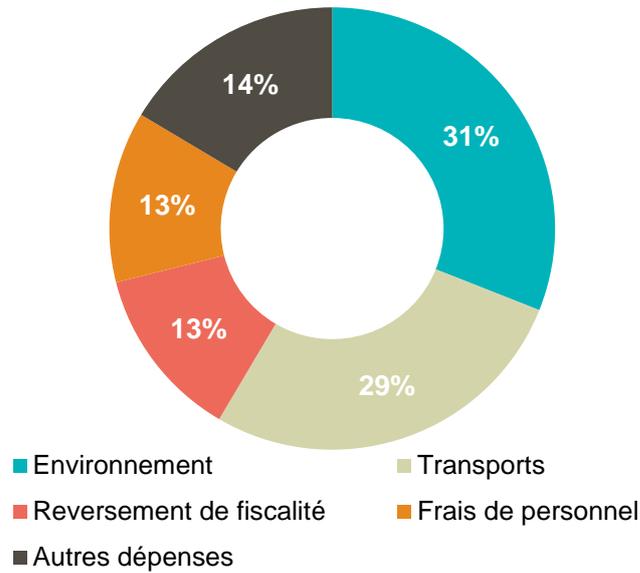


■ Fiscalité ■ Dotations / Participations État Europe ■ Autres recettes



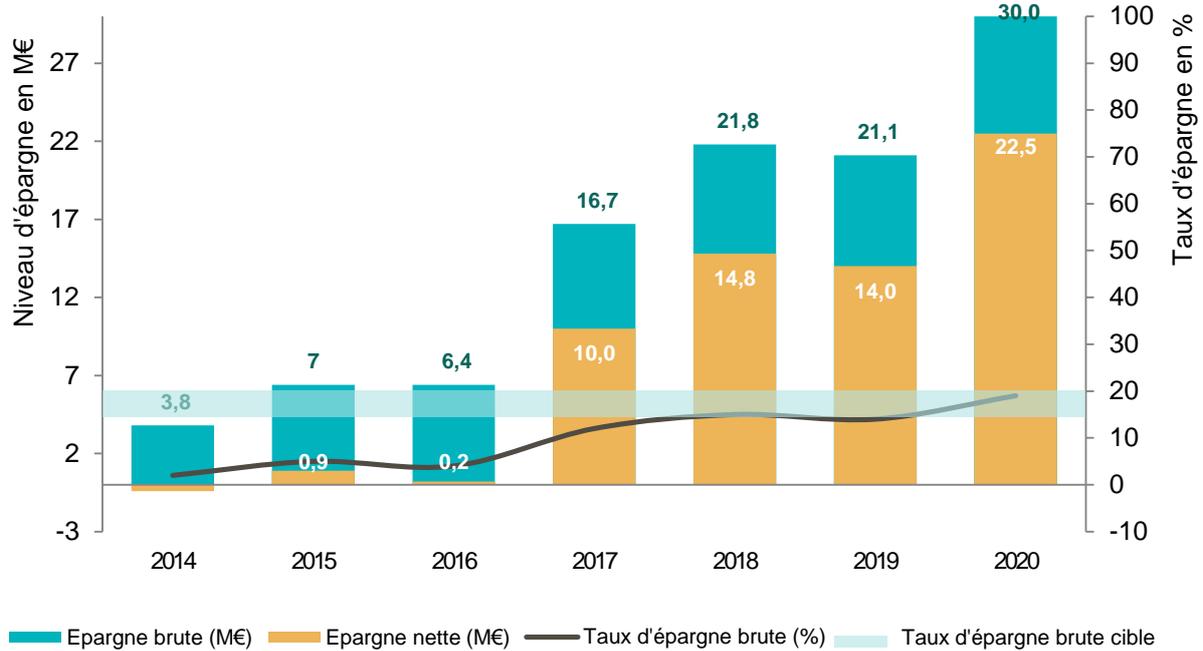
Les recettes réelles hors cessions, hors recettes exceptionnelles et hors emprunts restent dynamiques en 2020. Elles évoluent de +3,6% par rapport à 2019.

Les dépenses du TCO



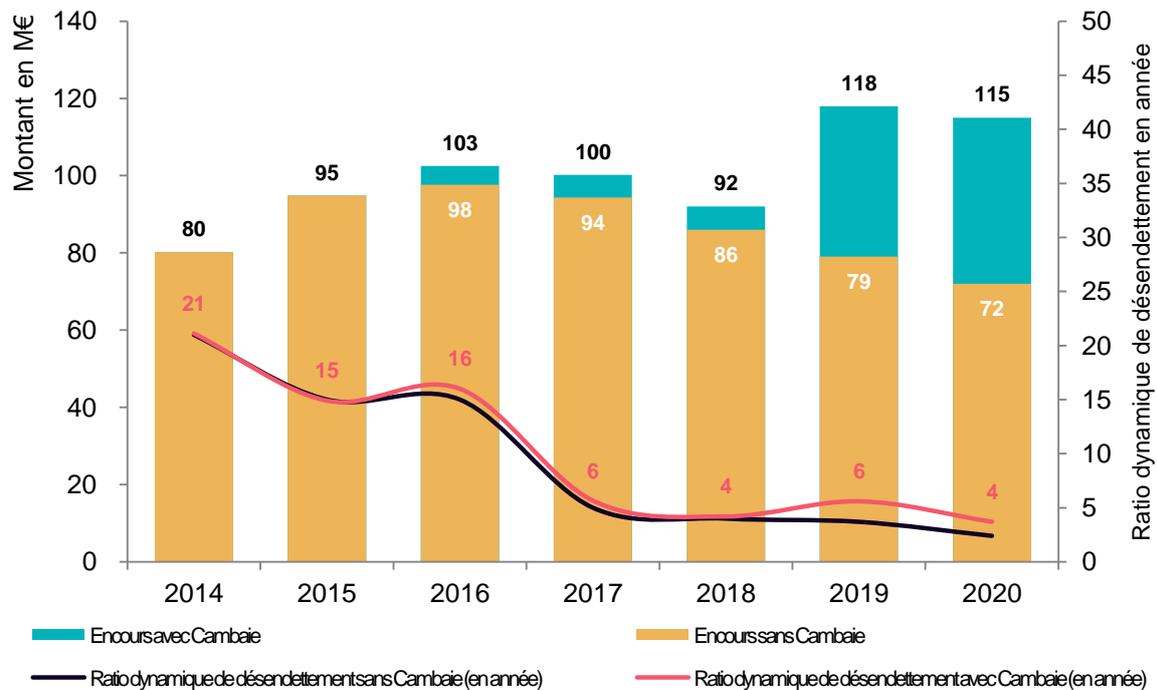
L'évolution des dépenses réelles hors Cambaie, hors dépenses exceptionnelles et hors capital de la dette est de 1,1% entre 2019 et 2020. La crise sanitaire a impacté certaines de nos charges.

Des niveaux d'épargne en nette progression



Les niveaux d'épargne sont en nette progression offrant au TCO de nouvelles marges de manœuvre en investissement.

Un désendettement qui se confirme depuis 2016



L'amélioration des niveaux d'épargne s'accompagne d'un désendettement continu du TCO.

UNE SITUATION FINANCIÈRE SOLIDE

Conformément aux dispositions de l'article L 2312.5 du CGCT, le Président rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

À ce titre, il établit le compte administratif du budget principal ainsi que les **comptes administratifs** correspondant aux différents **budgets annexes**.

Au 31/12/2020, le TCO dispose d'un budget principal et de quatre budgets annexes sans autonomie juridique :

- le budget annexe relatif à **la gestion des ports de plaisance** (avec autonomie financière) ;
- le budget annexe relatif à la **Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations-GEMAPI** (sans autonomie financière) ;
- le budget annexe de l'**Eau** (avec autonomie financière) ;
- le budget annexe de l'**Assainissement** (avec autonomie financière).

Le compte administratif :

- retrace les réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice.

L'objectif est d'analyser les données comptables du compte administratif 2020.

La logique de redressement budgétaire engagée a permis de reconstituer des marges de manœuvre, ce qui permettra d'investir davantage sur le territoire. **Cette orientation est en adéquation avec les priorités de la nouvelle mandature de réalisation 2020-2026.**

ÉVOLUTION DE L'ÉPARGNE ET DE L'ENCOURS DE DETTE DEPUIS 2014

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution
Epargne brute (en M€)	3,8	6,4	6,4	16,7	21,8	21,1	30,0	42,2%
Epargne nette (en M€)	(-) 0,4	0,9	0,2	10	14,8	14	22,5	61,0%
Encours de dette hors portage EPFR (en M€)	80	95	98	94	86	79	72	(-) 8,9%
Encours de dette (€ par habitant)	375	441	454	436	396	364	335	(-) 8%
Ratio dynamique de désendettement hors portage EPFR (en année)	21,1	14,8	15,3	5,6	3,9	3,7	2,4	(-) 35,1%

Pour rappel, le TCO a signé en juin 2018 une contractualisation financière avec l'État. Dans ce cadre, le TCO s'est engagé à :

1. Limiter l'évolution annuelle de ses dépenses réelles de fonctionnement à 1,5% entre 2018-2020;
2. Améliorer sa capacité de désendettement ;
3. Améliorer son besoin de financement.

Pour la 3^{ème} année consécutive, le TCO a respecté les engagements prévus au contrat financier signé avec l'État.

	Cible du contrat 2020	Résultats CA 2020
Dépenses réelles de fonctionnement	110 107 879	105 048 199
Capacité de désendettement	5,2 ans	2,4 ans
Besoin de financement	- 3 417 000	- 6 933 847

1) Les dépenses réelles de fonctionnement de référence sont en 2020 en deçà du plafond fixé par le contrat (écart de 5,060 M€ par rapport au contrat) :

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Évolution 2020/2019
Dépenses Réelles de Fonctionnement (global) (a)	123 487 452	127 552 655	128 132 046	0,5%
RETRAITEMENT (Atténuations de produits/provisions) (b)	20 846 653	20 262 310	23 083 847	13,9%
Dépenses réelles de fonctionnement (ramenées à la même base que le contrat = a-b)	102 640 799	107 290 345	105 048 199	-2,1%
Dépenses réelles de fonctionnement plafond fixé par le contrat	106 877 507	108 480 669	110 107 879	1,5%

2) La capacité de désendettement (définie dans le rapport entre l'encours de la dette et l'épargne brute) est de 2,4 ans hors Cambaie (écart de 2,8 ans par rapport au contrat) :

Capacité de désendettement (hors foncier Écocité EPFR/en année)	4,0	4,0	2,4
Capacité de désendettement (en année) plafond fixé par le contrat	6,7	5,9	5,2

3) Le besoin de financement (défini comme les emprunts minorés des remboursements de dette) est de -6,9 M€ (écart de - 3,5 M€ par rapport au contrat) :

Besoin de financement	- 3 010 032	- 7 145 208	- 6 933 847
Besoin de financement fixé par le contrat	- 126 381	- 1 846 000	- 3 417 000

DONNÉES DE RETRAITEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 PRISES EN COMPTE DANS CE RAPPORT (SECTION DE FONCTIONNEMENT)

En M€	2019	2020
Les recettes	2,762	5,546
Rattachements non suivis d'effet	0,498	0,743
Pénalités appliquées sur marchés	0,209	0,172
Avoirs et régularisations	0	0,692
Refacturation aux budgets annexes	0,139	0,405
Autres	0,414	0,502
Provisions	1,502	3,032
Produits de cession	33,169	7,662
Les dépenses	4,798	7,030
Contributions complémentaires lleva	1,402	0
Indemnités CCIR	0	2,229
Autres	0,013	0,294
Subvention d'équilibre BA ports de plaisance	0,768	0,615
Annulation titres de recettes	0,691	0,032
Participation BA GEMAPI	1,189	0
Provisions	0,735	3,860

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2020 DU BUDGET PRINCIPAL HORS RESTES À RÉALISER

Section de fonctionnement	
Recettes	Dépenses
Excédent Reporté des exercices antérieurs (002) 7 227 785,58	Dépenses Réelles 128 132 046,28
Recettes Réelles 165 795 775,28 <i>dont 7 661 593,81 € de produits de cession</i>	Dépenses d'Ordre * <i>de section à section</i> 18 031 536,94
Recettes d'ordre* <i>de section à section</i> 1 928 931,82	Résultat cumulé de l'exercice (a) 28 788 909,46 <i>dont résultat de l'exercice</i> 21 561 123,88
Section d'investissement	
Recettes	Dépenses
Recettes Réelles 16 252 327,43 (1068 inclus de 12 255 107,71)	Déficit reporté des exercices antérieurs (001) 11 749 555,92
Recettes d'ordre* <i>à l'intérieur de la section</i> 2 082 207,29 <i>de section à section</i> 18 031 536,94	Dépenses Réelles 31 741 466,42 <i>dont hors dette et hors Cambaie (EPFR)</i> 20 872 680,33
Dépenses d'Ordre* <i>à l'intérieur de la section</i> 2 082 207,29 <i>de section à section</i> 1 928 931,82	Solde d'exécution (b) (-) 11 136 089,79
Résultat global de l'exercice (a)+(b) =	17 652 819,67
Résultat propre de l'exercice (a)+(b) =(hors soldes reportés: comptes 001 ; 002 ; 1068)	9 919 482,30

Résultats hors comptes 001 et 002: 22 174 590,01

en conformité avec le résultat du compte de gestion du comptable

*Mouvements en dépenses ou en recettes ne générant ni encaissement ni décaissement effectif

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT UN RÉSULTAT CUMULÉ DE +28,789 M€

Le résultat de la section de fonctionnement correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Il faut y ajouter la reprise du résultat des années antérieures afin d'obtenir le résultat cumulé d'exécution.

Pour l'année 2020, ce résultat cumulé d'exécution s'élève à **28 788 909,46 €** (rappel 2019 = 19 482 893,29 €).

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes réelles (a)	165 795 775,28	Dépenses réelles (c)	128 132 046,28
Recettes d'ordre (b)	1 928 931,82	Dépenses d'ordre (d)	18 031 536,94
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (e) = (a) + (b) - (c) - (d)		21 561 123,88	
Excédent reporté (f)		7 227 785,58	
RÉSULTAT CUMULÉ D'EXÉCUTION = (e) + (f)		28 788 909,46	

II - SECTION D'INVESTISSEMENT UN SOLDE D'EXÉCUTION REPORTÉ DE 12,005 M€

Le besoin de financement se compose :

- du solde d'exécution (= solde des recettes et des dépenses + excédent reporté de la section d'investissement) ;
- et des restes à réaliser en recettes et en dépenses.

Les restes à réaliser correspondent, d'une part, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et, d'autre part, aux dépenses engagées non mandatées.

Pour l'année 2020, le besoin de financement de la section d'investissement est quasi-stable et s'élève à **12 004 561,46 €** (rappel 2019 = 12 255 107,71 €).

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes réelles (a)	16 252 327,43	Dépenses réelles (c)	31 741 466,42
Recettes d'ordre (b)	20 113 744,23	Dépenses d'ordre (d)	4 011 139,11
Déficit reporté (e)		(-) 11 749 555,92	
SOLDE D'EXÉCUTION (f) = (a) + (b) - (c) - (d) + (e)		(-) 11 136 089,79	
Restes à réaliser Recettes (g)		- Restes à réaliser Dépenses (h)	868 471,67
BESOIN DE FINANCEMENT = (f) + (g) - (h)		(-) 12 004 561,46	

III - UN RÉSULTAT À AFFECTER DE 16,784 M€

Le résultat cumulé d'exécution de la section de fonctionnement est affecté, en priorité, à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

RÉSULTAT CUMULÉ D'EXÉCUTION (a)	28 788 909,46
Couverture du besoin de financement (b)	(-) 12 004 561,46
EXCÉDENT CUMULÉ (c) = (a) + (b)	16 784 348,00
Couverture des restes à réaliser de la section de fonctionnement	-
SOLDE À AFFECTER (e) = (c)	16 784 348,00

Rappel 2019 du solde à affecter: 7 227 785,58 €

Le solde à affecter, soit **16 784 348 €**, permettra dans le cadre du budget supplémentaire d'ajuster les crédits prévus au budget primitif 2021.

DES RECETTES GLOBALES EN PROGRESSION

Les recettes réelles (fonctionnement et investissement) de l'exercice 2020 s'élèvent à **169,793 M€** (hors 1068).

L'évolution des recettes réelles est de -9,1% par rapport à 2019. Hors produits de cessions, hors recettes exceptionnelles et emprunts, l'évolution est de +3,6%.

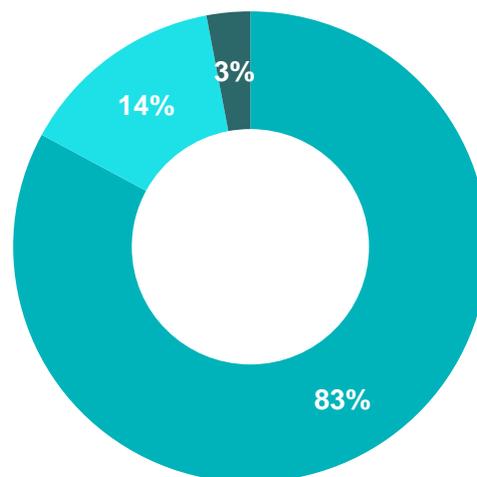
RÉPARTITION DES RECETTES RÉELLES (hors cessions, hors recettes exceptionnelles et hors emprunts)

La structure de nos recettes, stable par rapport à 2019, est la suivante :

- le produit de la fiscalité : 83% ;
- la part des dotations État et Europe : 14% ;
- les autres recettes : 3%.

Le TCO n'a pas eu recours à l'emprunt pour le financement de ses investissements en 2020.

Répartition des recettes 2020



■ Fiscalité ■ Dotations / Participations État Europe ■ Autres recettes

NATURE	CA 2019	CA 2020	Évolution
FISCALITÉ	126 823 932,50	129 656 022,97	2,2%
DOTATIONS / PARTICIPATIONS ÉTAT EUROPE	19 602 414,48	21 558 159,03	10,0%
AUTRES RECETTES	4 487 622,50	5 203 565,55	16,0%
S/TOTAL HORS CESSIONS, RECETTES EXCEPTIONNELLES ET EMPRUNTS	150 913 969,48	156 417 747,55	3,6%
CESSIONS	33 169 467,97	7 661 593,81	-76,9%
RECETTES EXCEPTIONNELLES	2 781 464,07	5 713 653,64	105,4%
EMPRUNTS	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES (hors 1068)	186 864 901,52	169 792 995,00	-9,1%
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES (avec 1068)	197 466 733,58	182 048 102,71	-7,8%

Le produit de la fiscalité a progressé de 2,2%, compte tenu de la seule évolution de la base taxable.

Les dotations, les participations de l'État et de l'Europe ont augmenté de 10%. Cette dynamique s'explique principalement par :

- la subvention FSE 2018 à 2020 (1,960 M€, dont 1,086 M€ rattachés à l'exercice 2020) ;
- la subvention des Éco-organismes (3,025 M€ encaissés en 2020, dont 1,947 M€ pour 2018 et 2019).

Les autres recettes ont augmenté de 16% compte tenu :

- de subventions d'investissement plus importantes qu'en 2019 (Région : 0,693 M€, contre 0,271 M€ en 2019/autres financeurs : 0,356 M€, contre 0,233 M€);
- une recette de redevance spéciale plus importante qu'en 2019 (0,281 M€, contre 0,002 M€ en 2019).

Les produits de cession diminuent de 76,9%. En 2019 le TCO avait encaissé 28,460 M€ suite au rachat des parcelles de Chabrier, à Cambaie, par l'EPFR.

Le poste « recettes exceptionnelles » a progressé de 105,4%, compte tenu :

- d'une reprise sur provisions plus importante qu'en 2019 (3,032 M€ contre 1,502 M€) ;
- des avoirs sur les marchés de collecte (0,691 M€) ;
- des refacturations de prestations aux budgets annexes et autres entités plus importantes qu'en 2019 (0,495 M€).

Pour la 2^e année consécutive, le TCO n'a pas mobilisé d'emprunt.

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES RECETTES RÉELLES

	CA 2019	CA 2020	Évolution	
			%	€
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	181 826 228,37	165 795 775,28	-8,8%	- 16 030 453
RECETTES DE FONCTIONNEMENT hors recettes exceptionnelles et cessions	145 894 490,08	152 587 746,05	4,6%	6 693 256
FISCALITÉ	126 823 932,50	129 656 022,97	2,2%	2 832 090
Fiscalité directe :	97 257 264,00	100 398 719,00	3,2%	3 141 455
Cotisation Foncière des Entreprises	20 683 058,00	22 401 923,00	-	-
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	10 606 270,00	9 841 549,00	-	-
Reversement FNIR	8 534 988,00	8 534 988,00	-	-
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux	1 208 049,00	1 247 044,00	-	-
Taxe Foncière sur le Non Bâti (et taxe additionnelle sur le FNB)	121 400,00	120 524,00	-	-
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	32 622 357,00	33 980 024,00	-	-
Taxe d'Habitation	11 228 810,00	11 324 418,00	-	-
Dotation de compensation de la réforme TP	4 415 452,00	4 377 727,00	-	-
Compensations fiscales	6 465 415,00	7 197 077,00	-	-
Rôles supplémentaires	1 044 371,00	1 373 445,00	-	-
Autres (régularisation des attributions de compensation versées)	327 094,00	-	-	-
Fiscalité indirecte :	29 566 668,50	29 257 303,97	-1,0%	- 309 365
Versement mobilité	24 136 441,60	24 476 651,48	-	-
Compensation relative au versement mobilité	481 394,57	254 329,90	-	-
Fonds d'Investissement Routier des Transports	1 723 391,33	1 543 384,59	-	-
Taxe sur les Surfaces Commerciales	2 025 441,00	2 062 938,00	-	-
Taxe de séjour	1 200 000,00	920 000,00	-	-
DOTATIONS ETAT	13 033 465,55	13 223 020,00	1,5%	189 554
Dotation Globale de Fonctionnement	9 983 832,00	10 199 961,00	-	-
Dotation Générale de Décentralisation	3 023 059,94	3 023 059,00	-	-
Autres (dont FCTVA)	26 573,61	-	-	-
SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 318 296,98	6 897 275,47	107,9%	3 578 978
Collecte sélective (Eco-organismes)	1 040 233,08	3 024 847,11	-	-
Transports scolaires (Région)	530 600,00	491 400,00	-	-
Participations en matière de ressources humaines (autres)	813 898,56	925 695,76	-	-
Insertion - PLIE (Fonds Social Européen)	-	1 959 353,80	-	-
Développement des hauts (LEADER)	640 529,22	294 548,32	-	-
Aménagement et habitat	286 017,12	92 884,96	-	-
Autres subventions	7 019,00	108 545,52	-	-
PARTICIPATIONS DES USAGERS	2 716 337,30	2 530 067,11	-6,9%	- 186 270
Transports scolaires	1 632 000,00	1 357 000,00	-	-
Zones d'activités	697 248,31	746 328,09	-	-
Autres loyers	180 519,97	365 629,94	-	-
Autres participations	206 569,02	61 109,08	-	-
AUTRES RECETTES	2 762 270,32	5 546 435,42	100,8%	2 784 165
Reprise de provision	1 502 000,00	3 032 000,00	-	-
Rattachements non suivis d'effet	498 513,56	742 892,82	-	-
Pénalités sur marché	209 047,37	171 651,56	-	-
Avoirs et régularisation sur marché	-	691 794,30	-	-
Refacturation budgets annexes et autres entités (OT/Ecocité)	138 389,94	405 446,46	-	-
Autres recettes	414 319,45	502 650,28	-	-
REDEVANCE SPÉCIALE	2 457,75	281 360,50	11347,9%	278 903
PRODUITS DE CESSION	33 169 467,97	7 661 593,81	-76,9%	- 25 507 874
RECETTES D'INVESTISSEMENT	5 038 672,94	3 997 219,72	-20,7%	- 1 041 453
SUBVENTIONS	2 620 975,34	2 318 139,37	-11,6%	- 302 836
État	1 354 804,14	289 894,20	-	-
Région	270 770,53	693 215,52	-	-
FEDER	762 732,95	997 271,66	-	-
Autres	232 667,72	337 757,99	-	-
DOTATIONS ETAT (FCTVA)	2 398 503,85	1 511 862,13	-37,0%	- 886 642
AUTRES (dont levée des consignations liées aux décharges + remboursement de subvention)	19 193,75	167 218,22	771,2%	148 024
EMPRUNTS	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES (hors cessions, recettes exceptionnelles et emprunts)	150 913 969,27	156 417 747,55	3,6%	5 503 778
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES (hors 1068)	186 864 901,31	169 792 995,00	-9,1%	- 17 071 906
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISÉ	10 601 832,06	12 255 107,71	15,6%	1 653 276
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES (avec 1068)	197 466 733,37	182 048 102,71	-7,8%	- 15 418 631

1. DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT EN HAUSSE (À STRUCTURE CONSTANTE)

Globalement, les recettes réelles de fonctionnement ont baissé de 8,8%. Cependant, à structure constante hors cessions et hors recettes exceptionnelles, l'évolution est de +4,6%.

A- LES PRODUITS DE LA FISCALITÉ

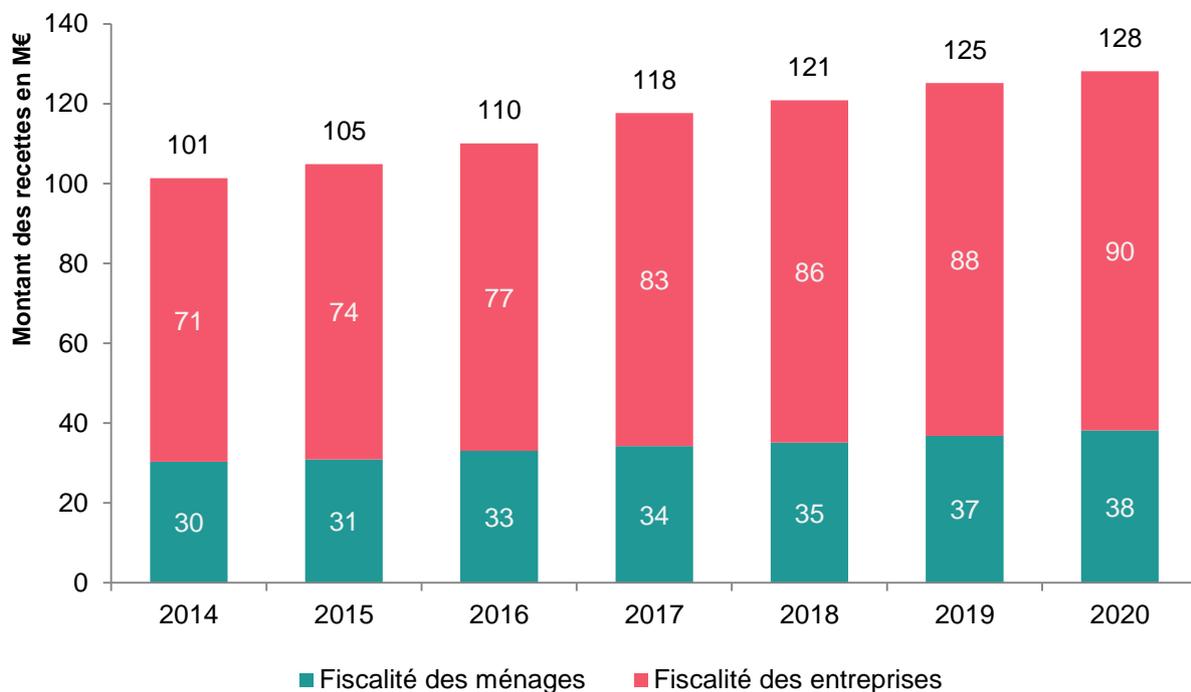
Au sein des recettes fiscales, hors Fonds d'Investissement Routier et des Transports (FIRT), le TCO perçoit deux types d'imposition : les impôts économiques, acquittés par les entreprises et les impôts ménages par les particuliers.

Globalement, le produit de la fiscalité (en intégrant les compensations fiscales) représente **129,656 M€** en 2020, soit +2,2% par rapport à 2019.

Cette augmentation est liée à la seule croissance des bases. Le TCO n'a pas fait évoluer les taux de la fiscalité directe en 2020.

La fiscalité « entreprises » représente 70% du produit fiscal encaissé par le TCO en 2020 (niveau stable).

Répartition de la fiscalité entre les entreprises et les ménages (hors FIRT)



FISCALITÉ « ENTREPRISES » +1,8 %

	CA 2019	CA 2020	Evolution	
			%	€
FISCALITE ENTREPRISES	88 438 716,38	90 024 916,41	1,8%	1 586 200,03
<i>Fiscalité directe :</i>	58 872 047,88	60 767 612,44	3,2%	1 895 564,56
Cotisation Foncière des Entreprises	20 683 058,00	22 401 923,00	-	-
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	10 606 270,00	9 841 549,00	-	-
Reversement FNGIR	8 534 988,00	8 534 988,00	-	-
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux	1 208 049,00	1 247 044,00	-	-
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	7 844 484,88	8 086 683,44	-	-
Dotations de compensation de la réforme TP	4 415 452,00	4 377 727,00	-	-
Compensations fiscales	5 579 746,00	6 277 698,00	-	-
<i>Fiscalité indirecte :</i>	29 566 668,50	29 257 303,97	-1,0%	- 309 364,53
Versement mobilité	24 136 441,60	24 476 651,48	-	-
Compensation relative au versement mobilité	481 394,57	254 329,90	-	-
Fonds d'Investissement Routier des Transports	1 723 391,33	1 543 384,59	-	-
Taxe sur les Surfaces Commerciales	2 025 441,00	2 062 938,00	-	-
Taxe de séjour	1 200 000,00	920 000,00	-	-

FISCALITÉ DIRECTE

La Cotisation Économique Territoriale (32,243 M€) est répartie entre :

La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 22,402 M€

En 2020, le produit de la CFE a augmenté de 8,3%, soit +1,718 M€. Cette forte évolution résulte d'une augmentation significative des bases imposables (nombre d'entreprises en hausse : 18 088 entreprises soit +747 par rapport à 2019).

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) : 9,841 M€

La CVAE est une recette relativement volatile qui dépend de l'évolution de l'activité et donc de la valeur ajoutée produite par les entreprises redevables. Elle est également impactée par le mode de liquidation utilisé pour cet impôt.

Le montant de CVAE perçu diminue de 7,2% entre 2019 et 2020 soit -0,764 M€. Cette baisse est la traduction d'une contraction de l'activité économique à La Réunion après plusieurs années de croissance. Il est à souligner que la CVAE 2020 est basée sur les comptes sociaux 2018, donc sans impact de la crise sanitaire 2020.

Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR) : 8,534 M€

Cette recette fait suite à la suppression de la taxe professionnelle (mécanisme de neutralisation) en 2010. Ce montant est stable et n'évolue plus.

L'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER) : 1,247 M€

L'IFER a été créée pour prendre en compte certains équipements impossibles à imposer en fonction des valeurs locatives (cotisation foncière) ou des valeurs ajoutées (cotisation sur la valeur ajoutée). Elle concerne les différentes technologies de production d'électricité (solaire, éolien, photovoltaïque, etc.), la téléphonie (centraux et antennes relais), le transport ou le stockage d'énergie (transformateurs électriques, installations de stockage d'hydrocarbures).

Il s'agit d'une somme forfaitaire liée aux caractéristiques de l'équipement. Il ne s'y applique donc pas de taux, mais un tarif fixe établi nationalement en fonction de la puissance, du nombre de km, etc.

La recette a progressé de 3,2% par rapport à 2019, malgré une quasi-stagnation du nombre d'installations concernées (68 contre 69 en 2019). Cette hausse est essentiellement due à une augmentation du nombre de stations de radios et à une augmentation des tarifs décidée en loi de finances (+0,6% en 2020).

La Taxe d'Enlèvement sur les Ordures Ménagères (TEOM) : 8,086 M€

Il s'agit de la part de TEOM payée par les entreprises. Pour rappel, le TCO a décidé de limiter, à partir de 2018, les exonérations facultatives de TEOM aux seuls locaux de professionnels et d'habitations situées hors d'une desserte de collecte. La base de TEOM reste dynamique (+3,6%) avec une recette en hausse de 0,242 M€.

La Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) : 4,378 M€

L'évolution de cette dotation est définie dans le cadre de la loi de finances. Pour 2020, la baisse globale de la DCRTP est répartie entre les collectivités au prorata de leurs recettes réelles de fonctionnement. La diminution pour le TCO est de 0,037 M€ (soit -0,9% par rapport à 2019).

Les compensations fiscales (CFE et CVAE) : 6,278 M€

Pour 2020, les compensations fiscales représentent 6,278 M€. Cette augmentation de +0,698 M€ par rapport à 2019 est due à deux dispositions de la loi de finances 2020 :

- l'exonération totale pour les entreprises assujetties à la base minimum, dont le chiffre d'affaires est inférieur à 5 000 € (0,030 M€) ;
- l'augmentation du taux d'exonération pour les Zones Franches d'Activités (0,668 M€).

FISCALITÉ INDIRECTE

Le versement mobilité (VM) : 24,477 M€ (hors compensation)

Le taux en vigueur du VM est inchangé depuis le 1er mars 2012, soit 2% (taux maximum). Pour rappel, le versement mobilité (ex versement transport) est calculé en multipliant les rémunérations des salariés par le taux de contribution fixé (2% pour le TCO). L'assiette prise en compte est la base des cotisations d'assurance maladie à la charge de l'employeur. Cette recette a augmenté en 2020 de +1,4%.

Le taux étant inchangé, c'est bien la progression de la masse salariale qui permet cette augmentation. L'impact du confinement est faible car une majorité des établissements du territoire sont des administrations pour lesquelles le chômage partiel n'a pas été appliqué.

ÉVOLUTION DU TAUX DE COUVERTURE DES DÉPENSES DE TRANSPORT

	CA 2019	CA 2020
Recettes (a)	31 863 952,89	31 719 946,53
VT + compensation	24 617 836,17	24 730 981,38
DGD transports scolaires	3 023 059,94	3 023 059,00
Participation des familles aux transports scolaires	1 632 000,00	1 357 000,00
FIRT	1 723 391,33	1 543 385,49
Participation des collectivités aux transports scolaires	530 600,00	491 400,00
Autres recettes	337 065,45	574 120,66
Dépenses (b)	40 396 353,70	37 679 910,92
Transports des voyageurs (kar'ouest)	24 708 867,68	23 470 252,40
Transports scolaires	14 513 574,94	13 355 816,34
Charges de personnel	916 522,57	732 510,80
Autres dépenses	257 388,51	121 331,38
Taux de couverture recettes transport/dépenses (a/b)	79%	84%

Les déterminants du calcul du taux de couverture des dépenses de transport sont les suivants :

- en recettes (31,720 M€), il s'agit du produit du Versement Mobilité, de la DGD transports scolaires, des participations des familles, de la taxe carburant (FIRT) et de la participation de la Région aux transports scolaires. Ce niveau de recettes est stable par rapport à 2019.
- en dépenses (37,680 M€), il est intégré l'ensemble des charges de fonctionnement relatives aux transports urbains et scolaires.

En 2020 les dépenses de transports sont impactées par la période de confinement. Le taux de couverture s'améliore ainsi de manière exceptionnelle : 84% en 2020, contre 79% en 2019. Il convient de noter qu'une compensation sollicitée par la SEMTO est à l'étude et fera l'objet d'un avenant à la DSP transports urbains en 2021.

La compensation relative au versement mobilité : 0,254 M€

Pour la 4^e année consécutive, le TCO a perçu une compensation de 0,254 M€ au titre de cette taxe (relèvement du seuil par l'État à 11 salariés).

Fonds d'Investissement Routier des Transports: 1,543 M€

Cette recette est dépendante de l'activité économique. La baisse constatée par rapport à 2019 (-10%) est à rapprocher des restrictions de circulation pendant les deux mois de confinement de 2020.

La Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) : 2,063 M€

La TASCOM est due par les établissements dont la surface de vente dépasse 400 m² et dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur ou égal à 0,460 M€. Elle est légèrement à la hausse par rapport à 2019 (+1,9%).

Pour rappel, les cotisations de TASCOM versées l'année N (2020) correspondent à la déclaration du chiffre d'affaires de l'année N-2 (2018) ainsi qu'à d'éventuelles régularisations d'années antérieures.

Sur 2020 on constate une baisse (-1) du nombre d'établissements et du chiffre d'affaires mais une hausse des surfaces de vente déclarées. La hausse de 0,037 M€ est due à deux établissements nouvellement redevables (situés sur la commune du Port et de St-Leu).

La Taxe de séjour : 0,920 M€

Cette recette a fortement diminué entre 2019 et 2020 : -23,3%, en lien avec la chute de la fréquentation touristique fortement impactée par la crise sanitaire.

FISCALITÉ « MÉNAGES » : + 3,4%

	CA 2019	CA 2020	Evolution	
			%	€
FISCALITÉ MÉNAGE DIRECTE	37 013 751,12	38 257 661,56	3,4%	1 243 910,44
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	24 777 872,12	25 893 340,56	-	-
Taxe d'Habitation	11 228 810,00	11 324 418,00	-	-
Taxe Foncière sur le Non Bâti (et taxe additionnelle sur le FNB)	121 400,00	120 524,00	-	-
Compensations fiscales	885 669,00	919 379,00	-	-

LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM) : 25,893 M€

Le produit augmente de 4,5% par rapport à 2019.

La TEOM (entreprises + ménages) dont le taux est inchangé depuis 2016 ne permet toujours pas de couvrir l'ensemble des dépenses liées à la collecte et au traitement des déchets ménagers. Le différentiel est financé par le budget général. Le taux de couverture s'améliore en 2020, compte tenu des recettes encaissées en 2020 (régularisation des recettes relatives aux Eco organismes et avoirs sur marchés). À structure constante, ce taux est ramené à 90%.

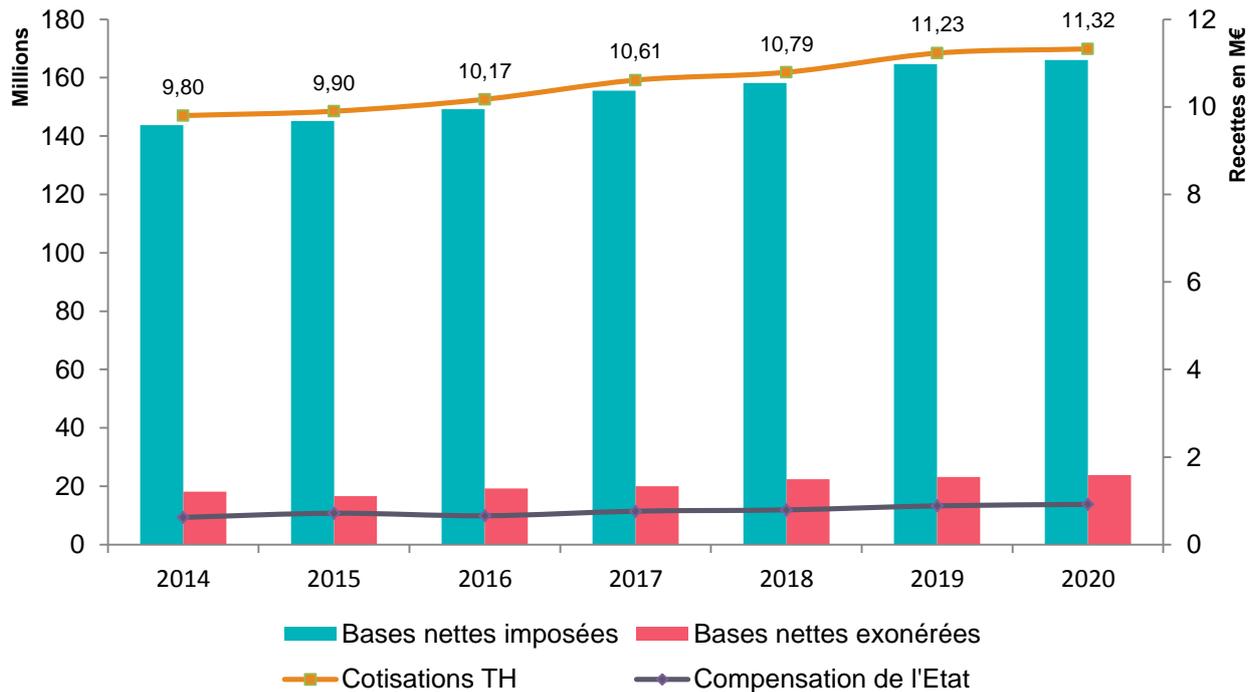
ÉVOLUTION DU TAUX DE COUVERTURE

	CA 2019	CA 2020
Recettes	35 229 586,34	38 235 811,61
TEOM	32 622 357,00	33 980 024,00
Subvention des Eco organismes	1 040 233,08	3 024 847,11
Recettes exceptionnelles	1 402 000,00	90 810,90
Redevance spéciale	2 457,75	281 360,50
Autres recettes	162 538,51	858 769,10
Dépenses	40 862 930,33	40 253 805,23
Collecte	21 013 591,51	21 913 915,81
Traitement	13 179 211,64	13 424 455,61
Dépenses exceptionnelles	1 399 961,00	381 462,12
Médiation	2 830 548,15	2 066 561,25
Charges de personnel	1 825 916,58	1 972 709,50
Subventions aux associations	280 702,12	121 000,00
Autres dépenses	332 999,33	373 700,94
Taux de couverture de la TEOM/dépenses nettes	85%	94%
Taux de couverture de la TEOM/dépenses nettes à structure constante (hors mouvement exceptionnel)	85%	95%

LA TAXE D'HABITATION (TH) : 11,324 M€

Le taux de la taxe d'habitation n'a pas évolué depuis 2012. Cette recette a progressé en 2020 de 0,85%. L'année 2020 est la dernière année de la première phase de la réforme de la TH (exonération des 80% des foyers les plus modestes pour la résidence principale). À compter de 2021, l'État versera aux communautés d'agglomération une part de la TVA en compensation de la suppression de la TH. Le TCO continuera de bénéficier du dynamisme des bases, uniquement sur les résidences secondaires (représentant 4,3% des redevables).

Évolution des bases et recettes de TH depuis 2014



LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON BÂTIES ET TAXE ADTIONNELLE SUR LE FNB : 0,120 M€

En 2020 la taxe foncière sur le non bâti a diminué de -0,7%. Cette légère baisse est due à une diminution des bases de TFNB (-0,2%). Pour rappel depuis la loi de finances 2019, il existe une exonération de 80% des terres agricoles.

TAUX DE LA FISCALITÉ DIRECTE ET INDIRECTE 2020 (Références locales)

	Fiscalité Directe				Fiscalité Indirecte	
	TEOM	Taxe habitation	Taxe foncière sur le non bâti	CFE	TASCOM	Versement mobilité
CIVIS	17,91	6,90	1,77	29,03	1,10	2,00
CIREST	17,00	6,84	1,79	27,60	1,00	1,80
TCO	16,00	6,82	1,43	25,00	1,20	2,00
CINOR	14,80	6,72	1,29	23,17	1,05	2,00
CASUD	16,70	6,70	1,75	22,76	1,05	1,80
MOYENNE	16,48%	6,80%	1,60%	25,51%	1,08%	1,92%

Les taux de TEOM et de CFE du TCO sont légèrement inférieurs à la moyenne des intercommunalités de La Réunion.

ZOOM SUR LES TRAVAUX DE L'OBSERVATOIRE FISCAL EN 2020

L'observatoire fiscal, en place depuis 2011 au TCO, intervient sur **trois principaux axes** :

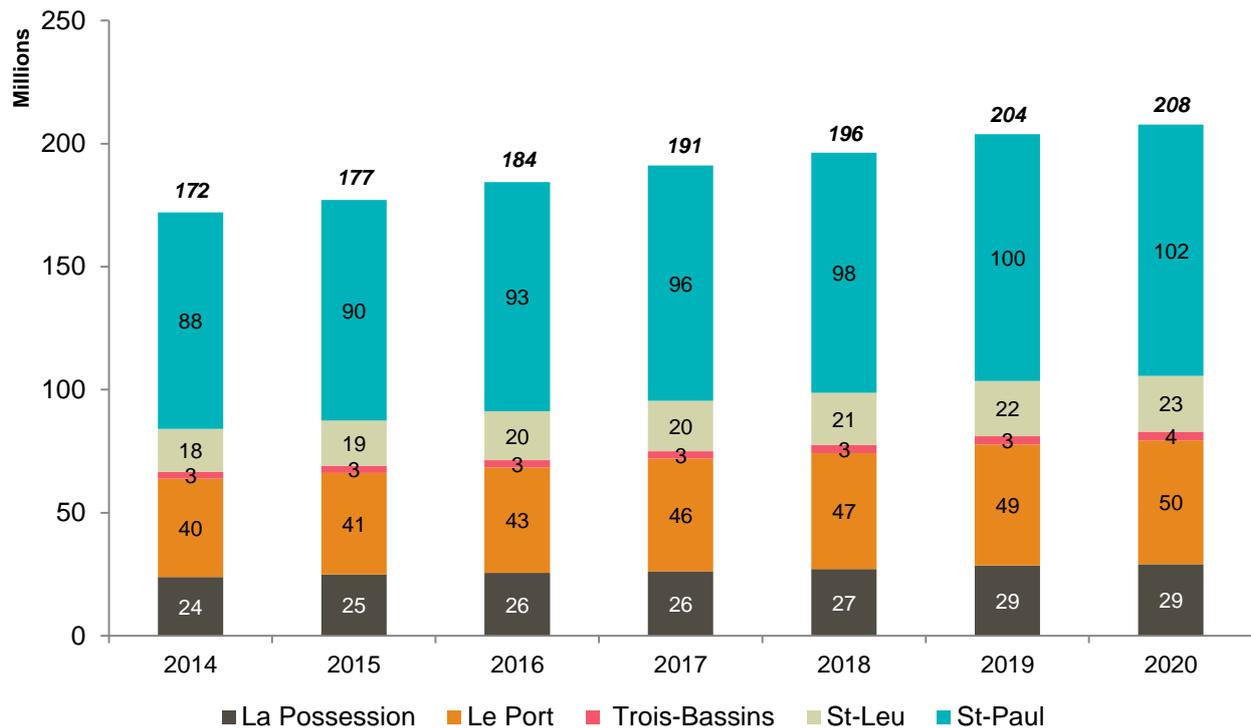
- assurer un suivi analytique du tissu fiscal territorial année après année ;
- participer à l'optimisation des bases fiscales ;
- organiser la tenue des Commissions Intercommunales des Impôts Directs (CIID).

En 2020, l'activité de la cellule a été particulièrement impactée par la crise de la Covid. En effet, pendant le confinement les enquêtes de terrain ont été arrêtées, avec une reprise progressive à compter de juin 2020. L'activité a été réorientée sur les axes suivants :

- mesurer l'impact de la crise sur l'activité économique de l'Ouest et sur les recettes fiscales du TCO ;
- analyser et mettre en place les dispositifs réglementaires d'accompagnement des entreprises pour faire face à la crise économique.

Après l'installation du nouveau conseil communautaire, le travail a porté sur le renouvellement de la Commission Intercommunale des Impôts Directs.

Évolution des bases foncières par commune de 2014 à 2020



Entre 2014 et 2020, les bases du foncier bâti ont augmenté en moyenne sur le TCO de 3,19% par an. La hausse observée entre 2019 et 2020 (+1,89%) est beaucoup moins importante que celle de l'année précédente (+3,85%). Ce ralentissement est constaté sur toutes les communes, avec une progression maximale de 2,42% pour la commune du Port et 1,17% pour St-Leu. Cette situation peut s'expliquer par un amoindrissement du dynamisme de la construction sur le territoire, après plusieurs années de fortes hausses.

Sur la période, les évolutions par commune sont hétérogènes :

- St-Leu et Trois-Bassins voient leurs bases progresser de 5% (5,03% et 4,90%) ;
- La Possession (4,24%) et Le Port (3,60%) ont des augmentations plus mesurées ;
- Saint-Paul, avec 2,68%, reste au-dessus de la moyenne nationale mais progresse moins vite que les autres communes du TCO.

De façon plus générale, cette progression des bases concerne l'ensemble des taxes TFB, TFNB, TH et CFE, Gemapi et TEOM.

GLOSSAIRE :

- **TFB** : Taxe Foncière Bâti
- **TFNB** : Taxe Foncière Non Bâti
- **TH** : Taxe d'Habitation
- **CFE** : Cotisation Foncière des Entreprises
- **GEMAPI** : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
- **TEOM** : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

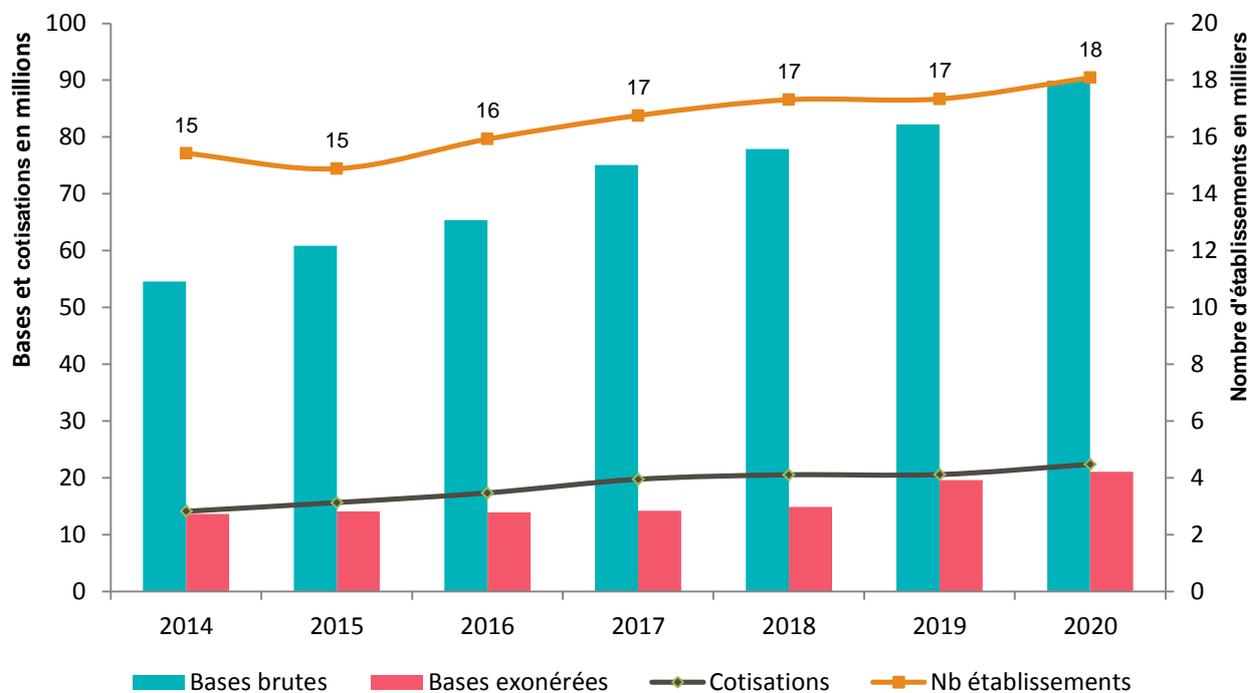
La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), une recette en nette augmentation en 2020

La Cotisation Foncière des Entreprises est l'une des 2 composantes de la Contribution Économique Territoriale (CET) avec la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE).

La CFE est calculée sur la valeur locative des biens immobiliers soumis à la taxe foncière dont l'entreprise dispose pour son activité professionnelle au cours de l'année N-2.

Le taux de la CFE est fixé par la commune ou l'EPCI sur le territoire duquel le redevable a des biens imposables. Pour le TCO, le taux est de 25%.

Evolution des bases, du nombre d'établissements redevables et des cotisations de CFE de 2014 à 2020



Depuis 2014, les bases brutes de CFE ont progressé de 2,8% en moyenne par an (avec de grandes disparités d'une année à l'autre). Parallèlement les bases exonérées ont été quasi stables jusqu'en 2018 avant d'augmenter à compter de 2019 (+32% : impact de la loi de finances 2019 sur la mise en place de nouvelles exonérations).

Néanmoins, une fois ce dispositif "absorbé" et eu égard à l'augmentation du nombre d'établissements redevables en 2020, nous constatons une hausse de 8,3% des cotisations qui s'établissent à 22,401 M€.

B- LES CONCOURS FINANCIERS DE L'ÉTAT

	CA 2019	CA 2020	Evolution	
			%	€
DOTATIONS ETAT	13 033 465,55	13 223 020,94	1,5%	189 555,39
Dotation Globale de Fonctionnement	9 983 832,00	10 199 961,00	-	-
Dotation Générale de Décentralisation	3 023 059,94	3 023 059,94	-	-
FCTVA	26 573,61	-	-	-

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : 10,200 M€

En 2020, la DGF a augmenté de 2,2% par rapport à 2019, soit +0,216 M€. La dotation d'intercommunalité évolue de 9,3%, conformément aux règles prévues par la loi de finances 2020. En revanche, la dotation de compensation diminue. Pour rappel cette dotation constitue une variable d'ajustement dans l'enveloppe globale des dotations de l'État.

La Dotation Globale de Décentralisation (DGD) : 3,023 M€

Cette recette est stable par rapport à 2019. Le TCO perçoit cette recette au titre de la compétence transports urbains.

Le FCTVA

En 2020, il n'y a pas eu de FCTVA perçu en fonctionnement.

C- LES AUTRES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	CA 2019	CA 2020	Evolution	
			%	€
TOTAL DES AUTRES RECETTES	8 799 362,35	15 255 118,79	73,4%	6 455 756,44
SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 318 296,98	6 897 275,47	107,9%	3 578 978,49
Collecte sélective (Eco-organismes)	1 040 233,08	3 024 847,11	-	-
Transports scolaires (Région)	530 600,00	491 400,00	-	-
Participations en matière de ressources humaines (autres)	813 898,56	925 695,76	-	-
Insertion - PLIE (Fonds Social Européen)	-	1 959 353,80	-	-
Développement des hauts (LEADER)	640 529,22	294 548,32	-	-
Aménagement et habitat	286 017,12	92 884,96	-	-
Autres subventions	7 019,00	108 545,52	-	-
PARTICIPATIONS DES USAGERS	2 716 337,30	2 530 067,11	-6,9%	- 186 270,19
Transports scolaires	1 632 000,00	1 357 000,00	-	-
Zones d'activités	697 248,31	746 328,09	-	-
Autres loyers	180 519,97	365 629,94	-	-
Autres participations	206 569,02	61 109,08	-	-
AUTRES RECETTES	2 762 270,32	5 546 415,71	100,8%	2 784 145,39
Reprise de provision	1 502 000,00	3 032 000,00	-	-
Rattachements non suivis d'effet	498 513,56	742 892,82	-	-
Pénalités sur marché	209 047,37	171 651,56	-	-
Avoirs et régularisation sur marché	-	691 794,30	-	-
Refacturation budgets annexes et autres entités (OT/Ecocité)	138 389,94	405 446,46	-	-
Autres recettes	414 319,45	502 630,57	-	-
REDEVANCE SPÉCIALE	2 457,75	281 360,50	11347,9%	278 902,75
PRODUITS DE CESSION	33 169 467,97	7 661 593,81	-76,9%	- 25 507 874,16

SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS : 6,897 M€

En 2020, le montant des subventions et participations s'élève à 6,897 M€, soit +107,9% par rapport à 2019. Cette augmentation s'explique principalement par un rattrapage des encaissements :

- Du Fonds Social Européen (FSE) pour les actions relatives à l'insertion des publics en difficulté sur la période 2018 à 2020: 1,960 M€ (dont 1,086 M€ rattachés à l'exercice 2020) ;
- Des participations des Eco organismes : 3,025 M€ (dont 2,039 M€ de recettes en 2018 et 2019).

Les recettes relatives aux ressources humaines ont évolué de + 13,7% par rapport à 2019 avec la refacturation des salaires des agents mis à disposition (commune de Saint-Paul et la Créole).

Il convient de noter que le remboursement des décharges syndicales a baissé (0,109 M€ contre 0,279 M€ en 2019 : la recette 2018 avait été encaissée en 2019).

PARTICIPATIONS DES USAGERS : 2,530 M€

Les participations des usagers comprennent essentiellement les recettes liées aux :

- recettes locatives ;
- transports scolaires.

Globalement, le volume encaissé des participations des usagers s'est élevé à 2,530 M€ en 2020, soit une baisse de 6,9% par rapport à 2019.

Pour les recettes relatives aux transports scolaires, à la clôture de l'exercice 2020, le TCO a comptabilisé 1,357 M€, soit -16,9% par rapport à 2019. À ce jour, la recette définitive n'est pas encore arrêtée.

Les recettes locatives des zones d'activités ont augmenté de 7% : sur la zone de Bras Monvert, 11 baux avaient été signés en cours d'année 2019 et 3 en 2020.

Il convient de noter qu'avec la crise sanitaire de la COVID, les locataires de Vue Belle, Bras Monvert et Cambaie ont bénéficié d'une remise gracieuse de loyers de l'ordre de 0,0014 M€.

Enfin, les recettes locatives des locaux hors ZA ont progressé de 27%, compte tenu de nouveaux locataires installés sur le secteur de Cambaie (3).

AUTRES RECETTES : 5,546 M€

Ces recettes comprennent :

- des régularisations de rattachements 2019 non suivis d'effet à hauteur de 0,746 M€ (*soit 10% du montant rattaché*) ;
- des avoirs et régularisations : 0,692 M€ (*cette somme correspond à des avoirs sur les marchés de collecte – changement des tranches de tonnage en faveur du TCO*) ;
- des refacturations aux budgets annexes et autres entités : 0,343 M€ de frais de gardiennage des ports de plaisance, 0,059 M€ pour le GIP Ecocité, 0,003 M€ pour l'OTI (*refacturation pour le logiciel financier*) ;
- un trop perçu de la subvention 2020 versée à l'OTI (0,227 M€ : régularisation par rapport à la taxe de séjour effectivement encaissée) ;

- des remboursements de taxes foncières, pour les sites mis à disposition dans le cadre de transfert de compétence (0,165 M€ : exemple du centre de tri du Port) ;
- des pénalités appliquées sur marchés : transports urbains et scolaires (0,159 M€), marchés de pré-collecte (0,008 M€) ;
- des reprises de provision (3,032 M€) pour les dossiers suivants :
 - une provision pour risques et charges de fonctionnement de **2,200 M€** a été constituée le 28 septembre 2020 pour la résiliation anticipée du contrat de concession de la CCIR, en tant que gestionnaire du port de pêche et de plaisance à Saint-Gilles-Les-Bains. La Cour Administrative d'Appel de Bordeaux (12 octobre 2020) a condamné le TCO à payer à la CCIR les indemnités provisionnelles pour un montant total de 2,194 M€ majoré des intérêts au taux légal. La provision constituée a permis d'appliquer la décision de justice en fin d'année 2020 ;
 - une provision pour risques et charges de fonctionnement de **0,432 M€** a été constituée en 2016 à l'issue de deux contentieux relatifs à l'application de pénalités dans le cadre des marchés de collecte et de pré-collecte des déchets ménagers. L'affaire de l'entreprise NICOLLIN ayant déjà été payée, la provision est devenue caduque. De même, l'affaire relative à l'entreprise OTTO a été classée sans suite. La provision a pu donc être soldée ;
 - une provision pour risques et charges de fonctionnement de **0,400 M€** a été constituée pour indemniser les transporteurs scolaires suite à la « crise des gilets jaunes ». Au vu des dernières évaluations financières, la totalité de la provision a été reprise pour permettre le paiement des indemnités aux transporteurs.

PRODUITS DE CESSION : 7,662 M€

Ces produits correspondent aux cessions suivantes :

- parcelles de terrains pour l'aménagement de Cambaie (revente à l'EPFR) : 3,894 M€ ;
- actions de la SEMADER : 2,998 M€ ;
- parcelle de terrain (dont SOLYMMO dans l'Eco parc pour 0,718 M€) : 0,745 M€ ;
- caissons vétustes : 0,024 M€.

2 . DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT EN BAISSÉ, SANS MOBILISATION D'EMPRUNTS

	CA 2019	CA 2020	Evolution	
			%	€
RECETTES D'INVESTISSEMENT	5 038 672,94	3 997 219,71	-20,7%	- 1 041 453
SUBVENTIONS	2 620 975,34	2 318 139,37	-11,6%	- 302 836
Etat	1 354 804,14	289 894,20	-	-
Région	270 770,53	693 215,52	-	-
FEDER	762 732,95	997 271,66	-	-
Autres	232 667,72	337 757,99	-	-
DOTATIONS ÉTAT (FCTVA)	2 398 503,85	1 511 862,12	-37,0%	- 886 642
AUTRES (dont levée des consignations liées aux décharges+ remboursement de subvention)	19 193,75	167 218,22	771,2%	148 024
EMPRUNTS	-	-	-	-

Les recettes réelles d'investissement s'établissent à 3,997 M€, (hors 1068) soit une baisse de 20,7% par rapport à 2019. Par ailleurs, le TCO n'a pas mobilisé d'emprunt en 2020, pour la deuxième année consécutive.

LES SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT : 2,318 M€

Les subventions encaissées ont représenté 2,318 M€ en 2020, soit -11,6% par rapport à 2019. L'évolution de cette recette dépend de l'avancement des différentes opérations de travaux.

	CA 2019	CA 2020
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 620 975,34	2 318 139,37
Etat	1 354 804,14	289 894,20
dont :		
ZA Bras Montvert	418 412,38	150 000,00
Energie positive - croissance verte	367 698,40	-
École d'Enseignement Artistique Intercommunale de l'Ouest	196 373,79	-
Étude pré-opérationnelle des OGRAL	107 081,67	16 000,00
Étude confort thermique et aéraulique de Cambaie	-	54 900,00
Schéma d'aménagement du littoral de Trois-Bassins	-	27 961,69
Étude desserte aérienne du cirque de Mafate	-	35 920,00
Plan paysage de l'Ouest de La Réunion	-	5 112,51
Région	270 770,53	693 215,52
Étude préliminaire axe mixte	153 060,19	-
ZA Pointe des Châteaux	80 725,71	118 621,01
Pôle d'échange (Saint-Gilles-Les-Hauts/La Saline)	17 766,52	64 650,14
Sentier Littoral Ouest de Saint-Paul	12 751,47	-
Modernisation des zones d'activités	6 466,64	-
École d'Enseignement Artistique Intercommunale de l'Ouest	-	502 562,81
Étude de faisabilité d'un projet de transport personnalisé aérien	-	7 381,56
Europe	762 732,95	997 271,66
ZA Pointe des Châteaux	322 902,82	474 484,04
Sentier Littoral Ouest de Saint-Paul	271 194,18	-
Pôle d'échange (Saint-Gilles-Les-Hauts/La Saline)	124 365,64	452 550,98
Schéma d'aménagement de Cambaie (tranche 1)	18 403,75	-
Modernisation des zones d'activités	25 866,56	-
Étude de faisabilité d'un projet de transport personnalisé aérien	-	51 670,91
Plan paysage de l'Ouest de La Réunion	-	18 565,73
Autres	232 667,72	337 757,99
Financement des OGRAL (Bernica et Tan Rouge)	78 000,00	-
Diagnostic social du parc LTS du Port	33 750,00	-
Étude préliminaire axe mixte	54 619,84	-
Étude NPNRU Ariste Bolon	9 375,00	-
Étude RHI Ravine Daniel et RHS Ruisseau	7 520,00	-
Étude Contrat de Transition Ecologique	17 360,00	-
Étude hydrogéologique de l'aquifère de la plaine Cambaie	4 917,88	-
Acquisitions de Bacs Collecte Sélective	-	250 000,00
Étude faisabilité économique du pôle de construction durable en milieu tropical	-	47 301,26
Étude de faisabilité d'un projet de transport personnalisé aérien	27 125,00	22 025,50
Acquisition d'une machine Cleanea	-	17 193,51
Plan paysage de l'Ouest de La Réunion	-	1 237,72

LE FCTVA : 1,512 M€

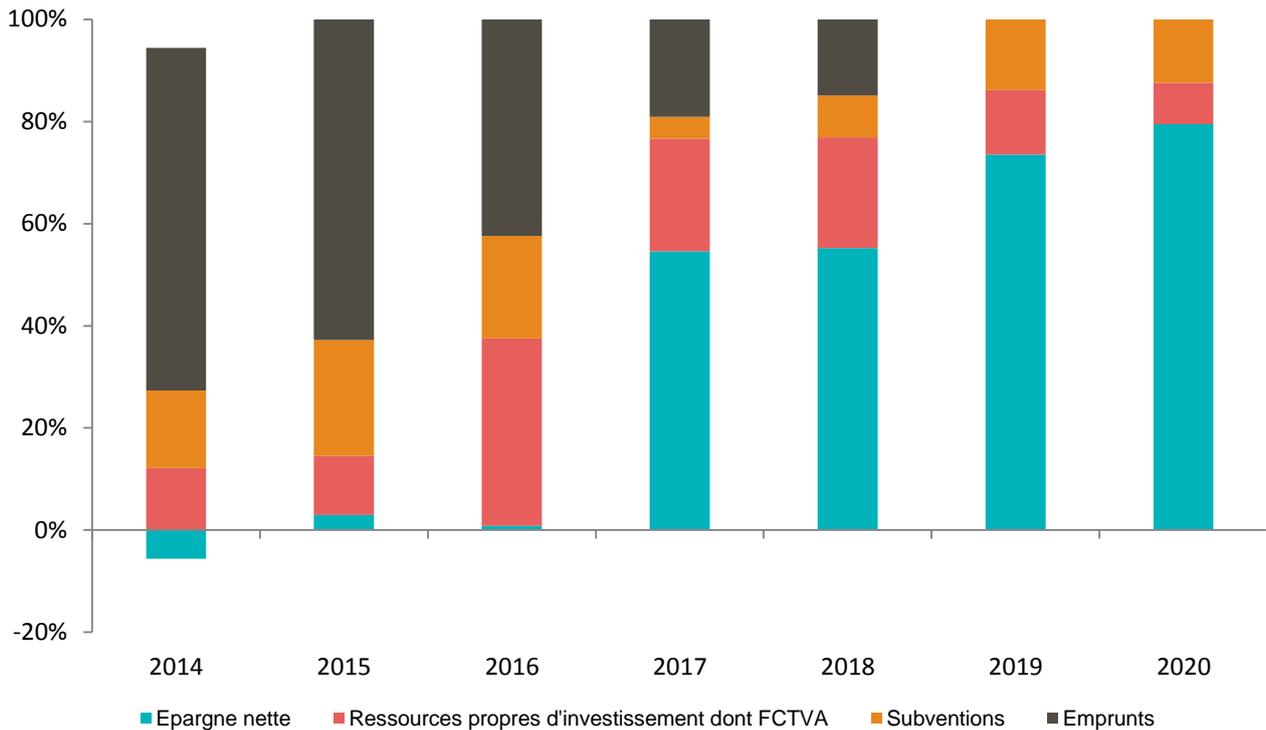
La recette perçue s'est élevée à 1,512 M€ en 2020, pour un volume de dépenses réelles éligibles de 9,5 M€ (dépenses du 4e trimestre de 2019 et des 3 premiers trimestres de 2020).

LES AUTRES RECETTES D'INVESTISSEMENT: 0,167 M€

En 2020, le TCO a encaissé un trop perçu d'une subvention d'équipement versée à une association pour non réalisation de l'action (0,162 M€).

Enfin, une enveloppe de 0,005 M€ correspond aux cautions encaissées au titre des loyers des zones d'activités de Cambaie et Bras Montvert.

Evolution du mode de financement des investissements



Jusqu'en 2016, la part de l'emprunt était prépondérante dans le plan de financement des investissements. Cette tendance s'est inversée depuis 2017.

Ce tableau de financement des investissements montre que le niveau d'épargne nette s'est renforcé et constitue la principale source de financement de nos dépenses d'investissement.

DES DÉPENSES PLUS DYNAMIQUES EN FAVEUR DES POLITIQUES PUBLIQUES

Les dépenses réelles (fonctionnement et investissement) de l'exercice 2020 s'élèvent à 159,874 M€ (-13,5% par rapport à 2019). Hors foncier de Cambaie racheté par l'EPFR, hors dépenses exceptionnelles et hors capital de la dette, les dépenses ont augmenté de 1,1%, soit 141,398 M€.

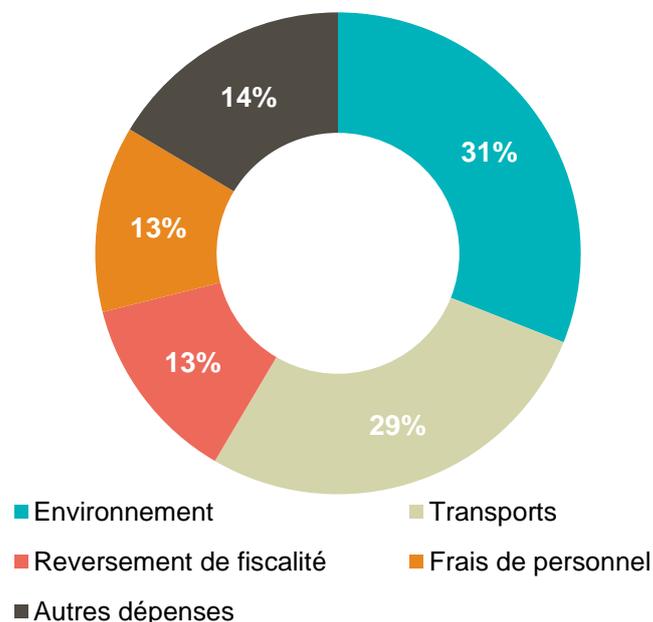
Les dépenses sont constituées principalement des postes suivants :

- l'environnement : collecte et traitement des déchets (31%) ;
- les transports publics urbains et scolaires (29%) ;
- les reversements de fiscalité aux communes (13%) ;
- les frais de personnel (13%).

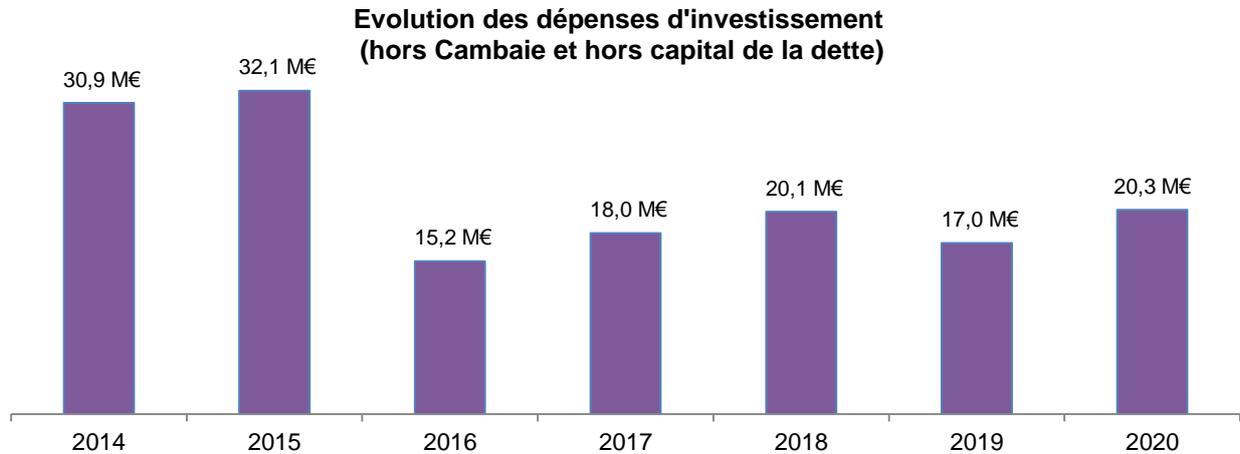
Ces quatre postes représentent 86% de nos dépenses réelles (fonctionnement + investissement).

Aussi, la part consacrée aux autres compétences s'élève à 14%, en raison du poids de l'environnement et des transports dans le budget de fonctionnement.

RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES (hors Cambaie, hors dépenses exceptionnelles et hors capital de la dette)

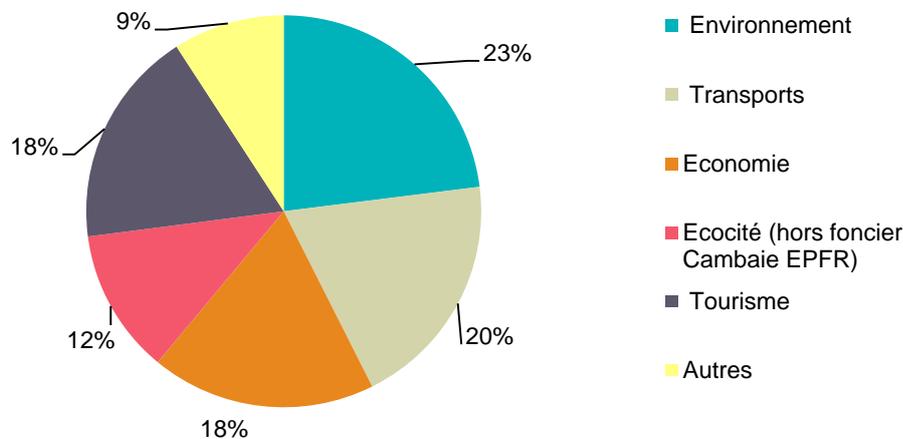


En 2020, les dépenses réelles d'investissement (hors Cambaie et hors capital de la dette) s'élèvent à 20,297 M€, soit + 19,1% par rapport à 2019.



Sur une enveloppe de 20,297 M€, la répartition est la suivante : 23% pour l'environnement, 20% pour les transports, 18% pour l'Économie, 18% pour le Tourisme (dont la régie des ports), 12% pour l'Ecocité et 9% pour les autres compétences.

**RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT
(hors Cambaie et hors capital de la dette)**



L'année 2020 a été affectée principalement par :

- la crise sanitaire de la COVID 19 : baisse de la fréquentation du réseau Kar Ouest, quelques actions 2020 subventionnées décalées à 2021, baisse des charges de fonctionnement (entretien des espaces verts, carburant, fournitures diverses) ;
- le paiement d'une indemnité provisionnelle de 2,229 M€ à la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion (CCIR) dans le cadre de la reprise du port de Saint-Gilles-Les-Bains ;
- un nouveau marché de collecte des déchets sur le territoire, avec des zones d'activités qui bénéficient depuis août 2020 du service de collecte. Par ailleurs, une collecte supplémentaire de déchets verts et encombrants a été mise en place pour les particuliers.

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES DÉPENSES RÉELLES

	CA 2019		CA 2020		Evolution	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	%	€
Une agglomération bâtitieuseuse	13 686 102,61		17 410 821,16		27,2%	3 724 719
	5 880 486,67	7 805 615,94	6 236 849,04	11 173 972,12		
Ecocité (hors foncier Cambaie EPFR)	104 437,00	1 134 351,16	176 370,08	2 420 979,44	-	-
Transition Ecologique	-	-	31 700,00	40 212,81	-	-
Aménagement / Habitat	94 060,75	566 036,51	95 601,00	891 272,88	-	-
Economie	903 132,90	4 190 789,59	569 223,30	3 736 672,78	-	-
Espace rural (dont LEADER)	86 413,37	-	95 678,51	862,58	-	-
Tourisme	2 176 762,79	182 604,83	2 027 483,90	2 179 125,25	-	-
Régie des ports de plaisance (sub° d'équilibre)	768 000,00	1 072 160,73	614 585,00	1 467 561,86	-	-
Developpement numérique	71 991,17	75 711,70	88 231,23	6 510,50	-	-
Insertion	522 196,90	-	1 130 250,50	-	-	-
Culture	1 020 947,96	477 360,85	1 233 041,71	411 325,94	-	-
Sport	119 543,83	106 600,57	154 683,81	19 448,08	-	-
Coopération décentralisée	13 000,00	-	20 000,00	-	-	-
Une agglomération durable	89 552 916,20		85 916 812,85		-4,1%	- 3 636 103
	81 209 411,05	8 343 505,15	77 266 808,41	8 650 004,44		
Environnement	40 514 885,31	1 846 791,05	40 317 156,91	4 669 343,58	-	-
dont ILEVA	12 146 937,00	-	13 147 141,00	3 097 987,00	-	-
Transports	39 479 831,13	3 817 043,88	36 947 400,12	3 978 061,83	-	-
dont transports scolaires	14 513 574,94	813,75	13 355 816,34	-	-	-
dont transports urbains	24 708 867,68	3 816 230,13	23 591 583,78	3 978 061,83	-	-
GEMAPI (subvention d'équilibre)	1 189 000,28	2 679 670,22	-	-	-	-
Eaux pluviales	-	-	2 251,38	2 599,03	-	-
Une agglomération responsable	48 502 718,39		52 651 748,73		8,6%	4 149 030
	40 462 757,34	8 039 961,05	44 628 388,83	8 023 359,90		
Finances et évaluation	20 701 796,04	7 297 108,55	22 175 013,27	7 702 313,76	-	-
dont Attribution de compensation	18 301 370,00	-	18 301 370,00	-	-	-
dont Indemnité CCIR (port de St Gilles)	-	-	2 200 000,00	-	-	-
dont Dette	1 661 673,08	7 145 208,55	1 359 096,22	7 550 513,76	-	-
dont Autres	738 752,96	151 900,00	314 547,05	151 800,00	-	-
Ressources Humaines	17 908 871,72	-	18 142 361,00	-	-	-
Système d'information et des organisations	266 817,26	221 047,56	262 218,19	171 945,25	-	-
Patrimoine	638 030,63	323 947,57	597 802,21	40 893,26	-	-
Administration générale	947 241,69	197 857,37	3 450 994,16	108 207,63	-	-
Dont Affaires générales	222 787,97	-	2 821 321,17	-	-	-
Dont Commande publique	110 105,54	9 175,61	74 510,63	4 997,38	-	-
Dont Moyens généraux	414 426,00	157 600,85	366 367,14	97 336,09	-	-
Autres (dont communication, DGS)	199 922,18	31 080,91	188 795,22	5 874,16	-	-
TOTAL GENERAL DES DEPENSES HORS CAMBAIE, DEPENSES EXCEPTIONNELLES ET CAPITAL DE LA DETTE	139 797 336,56		141 398 055,51		1,1%	1 600 719
	122 753 462,97	17 043 873,59	121 101 232,81	20 296 822,70	-1,3%	19,1%
TOTAL GENERAL DES DEPENSES HORS DETTE (intérêts / capital)/ SANS CAMBAIE	142 934 855,57		147 069 772,76		2,9%	4 134 917
	125 890 981,98	17 043 873,59	126 772 950,06	20 296 822,70	0,7%	19,1%
TOTAL GENERAL DES DEPENSES HORS CAMBAIE	151 741 737,20		155 979 382,74		2,8%	4 237 645,54
	127 552 655,06	24 189 082,14	128 132 046,28	27 847 336,46	0,5%	15,1%
TOTAL GENERAL DES DEPENSES AVEC FONCIER CAMBAIE EPFR	184 898 640,12		159 873 512,70		-13,5%	-25 025 127
	127 552 655,06	57 345 985,06	128 132 046,28	31 741 466,42	0,5%	-44,6%
CHARGES DE FONCTIONNEMENT* (hors atténuations de charges)	107 290 345,00	-	105 048 199,00	-	-2,1%	-

*Base du contrat de Cahors 2018-2020

1. UNE AGGLOMÉRATION BATISSEUSE (17,411 M€)

ÉCOCITÉ, hors foncier Cambaie EPFR (2,597 M€)

En fonctionnement : (0,176 M€)

Il s'agit de la contribution du TCO au GIP Ecocité pour 0,155 M€ et des frais relatifs à la concertation autour du projet Ecocité de fin 2020 (0,021 M€).

Investissement (hors rachat par l'EPFR) : 113% (2,421 M€)

En 2020, les dépenses comprennent principalement l'acquisition d'une partie du foncier de Cambaie. Ces parcelles exclues de la convention avec l'EPFR, car occupées, le TCO doit assurer les acquisitions sur ses fonds propres (1,606 M€ contre 0,827 M€ en 2019).

Les autres dépenses concernent principalement les frais de portage dus à l'EPFR (0,623 M€), la contribution du TCO au budget d'investissement du GIP Ecocité (0,092 M€), diverses études stratégiques pour l'aménagement de la zone de Cambaie (0,033 M€) et les frais liés à la concertation sur le projet Ecocité (0,024 M€).

TRANSITION ECOLOGIQUE (0,072 M€)

Fonctionnement : (0,032 M€)

Cette dépense correspond aux frais d'accompagnement pour l'obtention du label ville durable et innovante (0,022 M€) et à la cotisation due à la SPL Horizon Réunion (0,010 M€).

Investissement : (0,040 M€)

L'étude de définition pour le plan d'innovation tropicale a généré une dépense de 0,040 M€ en 2020.

AMÉNAGEMENT (0,987 M€)

Fonctionnement : 2% (0,096 M€)

Ce budget se compose de subventions aux associations de 0,080 M€ (dont Agorah, ADIL, Compagnons bâtisseurs...), de frais de formation (0,008 M€) dans le cadre de la mise en place d'un logiciel de gestion de la demande sociale et de cotisations (0,007 M€ : ADIL et Fédération des SCOT).

Investissement : 57% (0,891 M€)

La principale dépense concerne l'opération NPRU Ariste Bolon (0,591 M€). Par ailleurs, les études 2020 ont porté sur les études annexes au SCOT (0,073 M€ : plan paysage, DAAC...), l'aménagement du littoral de Trois-Bassins (0,062 M€) et une analyse juridique sur la ZAC de Cambaie.

ÉCONOMIE (4,306 M€)

Fonctionnement : -37% (0,569 M€)

L'entretien des zones d'activités a généré une dépense de 0,401 M€ en 2020. La baisse constatée par rapport à 2019 s'explique par la période de confinement de deux mois.

Investissement : -11% (3,736 M€)

Les travaux d'aménagement sur Bras Montvert se sont terminés (0,253 M€, contre 0,659 M€ en 2019). En revanche, le chantier de l'extension de la ZA Pointe des Châteaux est en phase d'achèvement (2,270 M€, contre 1,776 M€ en 2019).

LEADER (0,097 M€)

Dans le cadre du programme Européen LEADER, le TCO reverse aux 3 Chambres Consulaires une quote-part de la recette perçue pour les frais de fonctionnement du personnel affecté à cette mission (Chambre d'agriculture : 0,015 M€, CCIR : 0,034 M€ et Chambre de métiers : 0,0048 M€).

TOURISME (4,207 M€)

Fonctionnement : -7% (2,027M€)

Avec la crise sanitaire, l'entretien des espaces de loisirs n'a pas été assuré pendant la période de confinement (économie de 0,056 M€). La subvention à l'OTI évolue également à la baisse compte tenu d'un programme d'activités plus réduit (-2,5%). La baisse de la taxe de séjour reversée (0,920 M€, contre 1,240 M€ en 2019) a été compensée par une subvention plus importante du TCO (0,487 M€, contre 0,203 M€ en 2019).

Investissement : 1093% (2,179 M€)

Cette progression des dépenses en investissement est liée à la poursuite des travaux sur le sentier littoral de l'ONF à Saint-Paul (2,006 M€ contre aucune dépense en 2019), ainsi que des travaux divers sur nos sites touristiques (0,174 M€ : camping et sentier littoral de Saint Leu).

RÉGIE DES PORTS DE PLAISANCE (2,082 M€)

Fonctionnement : -20% (0,615 M€)

Il s'agit de la subvention d'équilibre du budget principal versée au budget annexe de la régie des ports de plaisance. L'excédent de fonctionnement dégagé en 2019 (0,225 M€) sur le budget annexe a permis de réduire la subvention d'équilibre 2020.

Investissement : 37% (1,468 M€)

Les dépenses réalisées en 2020 concernent essentiellement des travaux sur les ports de plaisance de :

- Saint-Gilles (0,773 M€) : travaux de mise en valeur du port et sécurisation (0,458 M€), mandat pour l'aménagement du port (0,203 M€) et dragage (0,106 M€) ;
- La Pointe des Galets (0,463 M€) : travaux sur le réseau d'eau potable du port ;
- Saint-Leu (0,222 M€) : dragage, désensablement et travaux de rénovation divers.

DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE (0,095 M€)

Fonctionnement : 23% (0,088 M€)

En 2020, le TCO a souhaité maintenir le partenariat avec l'association Technopole de La Réunion pour impulser une dynamique en matière de développement numérique sur le territoire (0,015 M€). Par ailleurs, les frais de fonctionnement de la carte vie quotidienne s'élèvent à 0,070 M€.

Investissement : -91% (0,007 M€)

Les investissements diminuent en 2020. Ce poste intégrait en 2019 l'équipement en matériel informatique et mobilier pour le site du Moulin.re (Ansellia).

INSERTION (1,130 M€)

Fonctionnement : 116% (1,130 M€)

En réponse à la crise sanitaire, le TCO a mis en place un plan d'urgence sociale qui a permis la réalisation d'actions en faveur des structures du territoire. Ainsi, le nombre d'ACI financés est passé de 5 à 10. L'action d'accompagnement des structures « ESS Pro » portée par France Active La Réunion a été renforcée par un second volet marketing auprès d'une trentaine de structures (accompagnement des structures sur leur activité de production, définition de leur produit, normalisation et développement des outils de commercialisation ainsi que les débouchés).

Enfin, 5 associations (une par commune) interviennent auprès d'une cinquantaine d'autres associations sur une ingénierie administrative et financière mutualisée.

CULTURE (1,644 M€)

Fonctionnement : 21% (1,233 M€)

Pour accompagner le secteur associatif et conformément aux orientations de la nouvelle mandature, les subventions 2020 ont augmenté de 7%, soit une enveloppe totale de 0,405 M€

(contre 0,380 M€ en 2019). Il en est de même pour la subvention octroyée à la Régie d'Enseignement Artistique : 0,548 M€ (contre 0,514 M€ en 2019). Enfin, le chantier du Centre Intercommunal d'Enseignement Artistique fait l'objet d'un gardiennage du fait de l'arrêt du chantier (enveloppe de 0,189 M€).

Investissement : -14% (0,411 M€)

Le poste investissement est également impacté par l'arrêt du chantier du Centre Intercommunal d'Enseignement Artistique suite à la liquidation judiciaire d'une entreprise. Les difficultés rencontrées avec le maître d'œuvre n'ont pas permis la reprise des travaux depuis.

Le solde de la subvention relative à la construction de la médiathèque de Saint-Leu a été versé à hauteur de 0,400 M€ (total 2 M€).

SPORT (0,174 M€)

Fonctionnement : 29% (0,155 M€)

Compte tenu des dégradations constatées sur le site du Pôle de Loisir de Dos d'Âne (PLNDD), le gardiennage a dû être renforcé engendrant une charge complémentaire de 0,133 M€ en 2020.

Investissement : -82%% (0,019 M€)

Afin de sécuriser le site de Dos d'Âne, des travaux de pose de clôture ont été réalisés en 2020.

2. UNE AGGLOMÉRATION DURABLE (85,917 M€)

ENVIRONNEMENT (44,987 M€)

Fonctionnement : -0,5% (40,317 M€)

En 2020, on constate une légère baisse du budget alloué à l'environnement. Cependant, hors notre contribution à Ileva (13,147 M€, contre 13,547 M€ en 2019), le budget augmente de 0,190 M€, soit +1%. Pour mémoire, un nouveau marché de collecte des déchets est effectif depuis le mois d'août 2020, avec des zones d'activités qui bénéficient désormais du service de collecte. Par ailleurs, une collecte supplémentaire de déchets verts et encombrants a été mise en place pour les particuliers pour lutter contre la dengue (2 mois).

Les postes de dépenses 2020 les plus budgétivores sont : la collecte : 21,947 M€, le traitement : 13,782 M€ (dont 13,147 M€ pour Ileva), la médiation : 2,281 M€, et la gestion de la fourrière animale : 1,620 M€.

Investissement : 153% (4,669 M€)

La principale dépense 2020 concerne une subvention à Ileva pour la construction de l'outil multi filière (3,098 M€ sur 16,272 M€). Par ailleurs, 1,447 M€ ont été consacrés à l'acquisition de matériels de collecte.

TRANSPORT (40,925 M€)

Fonctionnement : -6% (36,947 M€)

L'année 2020 a été marquée par le confinement et la fermeture des établissements scolaires. Néanmoins, le TCO a mobilisé en 2020 une enveloppe de 1,1 M€ pour indemniser les transporteurs scolaires des effets du confinement. La fréquentation du réseau de transport urbain a significativement baissé. L'impact financier sur la DSP transport urbain sera prévu en 2021 dans le cadre d'un avenant. Le transport urbain représente une enveloppe de 23,470 M€ et les transports scolaires, une enveloppe de 13,356 M€.

Investissement : 4% (3,978 M€)

Dans le cadre du plan pluriannuel 2018-2024 de renouvellement des bus du réseau Kar Ouest (11,100 M€), le TCO a procédé à l'acquisition de 23 nouveaux bus (dont 5 adaptés aux personnes à mobilité réduite) pour un montant de 3,456 M€.

Par ailleurs, afin de promouvoir des modes de déplacement alternatifs à la voiture, un acompte de 0,206 M€ a été dédié à l'achat de 125 vélos à assistance électrique et pose d'arceaux sur le territoire. Un dispositif de location de vélos sera opérationnel à la rentrée 2021 (août). Enfin, une avance sur les marchés de travaux pour l'itinéraire privilégié Aimé Césaire a pu être versée en 2020 (0,171 M€), pour un démarrage des travaux dès 2021.

GEMAPI

En 2020, le budget annexe Gemapi a pu être équilibré sans recours à une subvention du budget principal.

3. UNE AGGLOMÉRATION RESPONSABLE (52,652 M€)

FINANCES ET ÉVALUATION (29,877 M€)

Fonctionnement : 7% (22,175 M€)

Ce poste enregistre principalement l'attribution de compensation versée aux communes, par rapport à 2019. L'impact du transfert des zones d'activités acté par la CLECT du 23 décembre 2020 sera intégré en 2021. L'augmentation de cette rubrique s'explique par la constitution d'une provision de 2,200 M€ relative au contentieux lié à la reprise du port de Saint-Gilles-Les-Bains (dépense exceptionnelle).

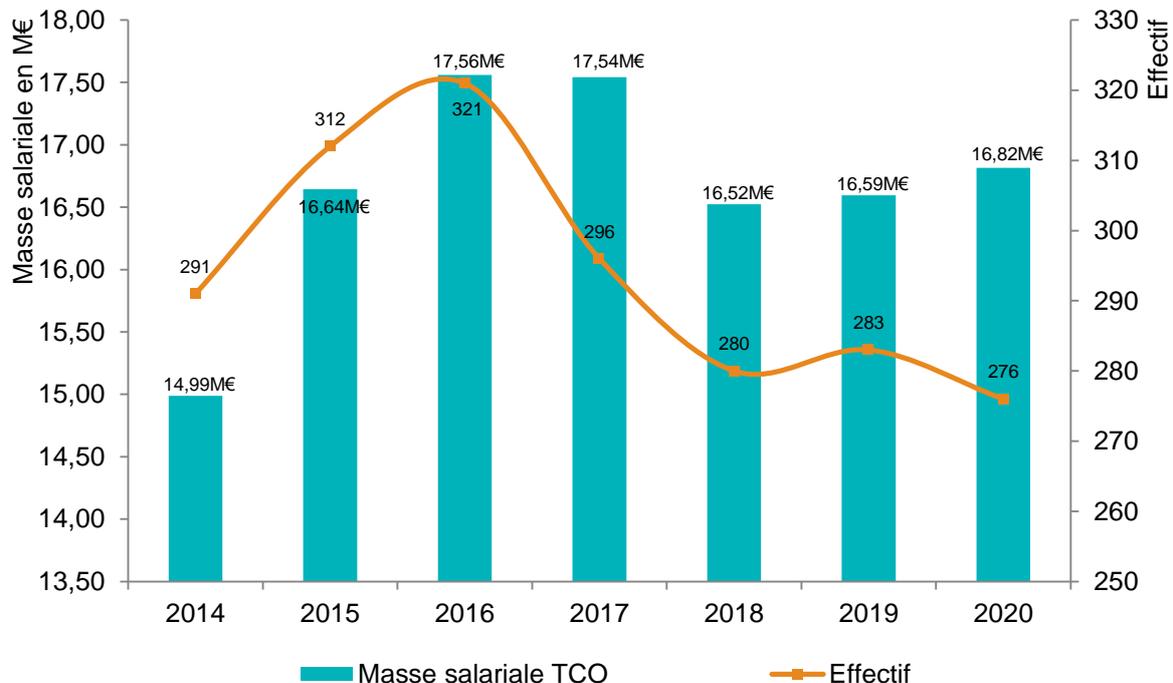
Investissement : 6% (7,702 M€)

Dans le cadre de la reprise du centre de tri du Port par Ileva, le TCO a procédé à une régularisation comptable sur les emprunts à transférer. Le TCO a annulé un titre de recette de 0,616 M€ émis en 2019. Les écritures liées à ce transfert seront finalement réalisées en 2021 après validation conjointe des mouvements financiers.

RESSOURCES HUMAINES (18,142 M€)

Fonctionnement : 1% (18,142 M€)

Evolution de la masse salariale et de l'effectif de 2014 à 2020



L'évolution constatée de la masse salariale s'explique par le versement d'indemnités spécifiques dans le cadre de rupture conventionnelle et du glissement vieillesse technicité (GVT). La masse salariale 2020 est de 16,815 M€.

L'effectif global du TCO s'établit à 276 agents au 31/12/2020 en baisse de 2,5%.

SYSTÈME D'INFORMATION ET DES ORGANISATIONS (0,434 M€)

Fonctionnement : -2% (0,262 M€)

L'enveloppe dédiée à la maintenance du parc informatique s'élève à 0,262 M€.

Investissement :-34% (0,172 M€)

Certains projets techniques ont dû être reportés en 2021 à cause de la situation sanitaire particulière (mise en œuvre du portail wifi sécurisé, migration du pare-feu internet vers une solution libre, journalisation des accès internet, migration majeur de la plateforme Centreon, rédaction de la politique de sécurité de systèmes d'informations, rédaction de la politique de sauvegarde...).

PATRIMOINE (hors politiques publiques) (0,639 M€)

Fonctionnement : -6% (0,598 M€)

Avec la crise sanitaire, les coûts de maintenance du siège et du site d'Ansellia (entretien des ascenseurs, climatisations, espaces verts...) ont diminué.

Investissement : -87% (0,040 M€)

Il s'agit des dépenses de rénovation et d'acquisition de matériels pour nos différents sites administratifs, notamment sur le siège et sur le site d'Ansellia.

MISSIONS GÉNÉRALES (2,901 M€)

(Affaires générales et commande publique)

Fonctionnement : 1166% (2,896 M€)

La progression constatée s'explique par le paiement d'une indemnité due à la CCIR dans le cadre du contentieux relatif à la reprise du port de Saint-Gilles-Les-Bains (ordonnance de la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux du 12 octobre 2020 / dépense exceptionnelle). Hors charge exceptionnelle, ce poste évolue de -9%.

Investissement : -46% (0,005 M€)

L'enveloppe relative aux frais d'insertion diminue en lien avec le nombre de marchés lancés en cours d'année.

MOYENS GÉNÉRAUX (0,464 M€)

Fonctionnement : -12% (0,367 M€)

Globalement, le budget alloué aux moyens généraux a baissé :

- parc automobile : -45% ;
- frais d'affranchissement : -20% ;
- fournitures administratives : -21%.

	2019	2020	EVOLUTION	
			en €	%
Alimentation	6 082,78	4 426,61	- 1 656,17	-27%
Fournitures administratives	14 032,49	14 565,17	532,68	4%
Missions (administratifs + élus)	38 165,62	2 039,80	- 36 125,82	-95%
parc automobile	108 588,76	96 012,08	- 12 576,68	-12%

En revanche, une enveloppe de 0,039 M€ a été mobilisée pour l'achat de fournitures de produits nettoyants et de masques afin d'assurer la sécurité des agents au retour du confinement.

Investissement : -38% (0,098 M€)

L'enveloppe consacrée à l'acquisition de véhicules diminue (0,080 M€ contre 0,138 M€ en 2019), au regard du plan de renouvellement pluriannuel du parc (sur la base des durées d'amortissement).

COMMUNICATION (0,170 M€)

Fonctionnement : 2,2% (0,166 M€)

Ces dépenses concernent les différents supports (numérique et papier) de promotion du TCO.

Investissement : 17% (0,004 M€)

Il s'agit d'acquisition de matériels divers nécessaires à la promotion de nos actions (appareil photo, microphone...).

DES NIVEAUX D'ÉPARGNE ET DE FONDS DE ROULEMENT CONFISLO**1- L'ÉPARGNE**

L'épargne brute correspond au solde des recettes réelles de fonctionnement et des dépenses réelles de fonctionnement. Elle s'élève à 30 M€ pour 2020.

L'épargne nette correspond à l'épargne brute, auquel il convient de déduire le remboursement du capital de la dette. Pour 2020, l'épargne nette s'élève à 22,5 M€ (avec mouvements exceptionnels) et à 24 M€ (hors mouvements exceptionnels).

ÉVOLUTION DE L'ÉPARGNE DE 2014 À 2020

En millions d'euros	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
(+) Recettes réelles de fonctionnement	137,7	135,4	143,4	145,0	148,8	181,8	165,9
<i>Dont cessions</i>	0,8	0,0	5,3	1,0	3,5	33,1	7,7
<i>Dont recettes exceptionnelles (chapitre 77)</i>	6,3	3,4	4,8	1,9	2,5	1,3	0,0
<i>Dont recettes exceptionnelles</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,5	5,5
<i>Dont recettes hors exceptionnelles</i>	130,6	132,0	133,2	142,1	142,8	145,9	152,6
(-) Dépenses réelles de fonctionnement	133,1	129,0	131,6	127,3	123,5	127,6	128,1
<i>Dont dépenses exceptionnelles (chapitre 67)</i>	3,0	0,3	3,5	1,1	1,2	1,4	0,0
<i>Dont dépenses exceptionnelles</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,4	7,0
<i>Dont dépenses hors exceptionnelles</i>	130,1	128,7	128,1	126,2	122,3	122,8	121,1
(=) Epargne brute (hors cessions)	3,8	6,4	6,4	16,7	21,8	21,1	30,0
(-) Remboursement du capital	4,2	5,4	6,2	6,8	7,0	7,1	7,5
(=) Epargne nette dégagée (hors cessions)	(-)0,40	0,9	0,2	10,0	14,8	14,0	22,5
(=) Epargne nette dégagée hors autres mouvements exceptionnels	(-) 3,7	(-) 2,1	(-) 1,1	9,1	13,5	16,0	24,0

En 2020, les recettes exceptionnelles (5,546 M€) affectant les comptes du TCO sont les suivantes :

- des régularisations de rattachements 2019 non suivis d'effet à hauteur de 0,743 M€ (soit 10% du montant rattaché) ;
- des avoirs et régularisations : 0,692 M€ (cette somme correspond à des avoirs sur les marchés de collecte – changement des tranches de tonnage en faveur du TCO) ;
- des refacturations aux budgets annexes et autres entités : 0,343 M€ de frais de gardiennage des ports de plaisance, 0,059 M€ pour le GIP Ecocité, 0,003 M€ pour l'OTI (refacturation pour le logiciel financier) ;
- un trop perçu de la subvention 2020 versée à l'OTI (0,227 M€) ;
- des remboursements de taxes foncières pour les sites mis à disposition dans le cadre de transfert de compétence (0,165 M€ : exemple du centre de tri du Port) ;
- des pénalités appliquées sur marchés : transports urbains et scolaires (0,159 M€), marchés de pré collecte (0,008 M€) ;
- des reprises sur provisions (3,032 M€).

En 2020, les dépenses exceptionnelles (7,030 M€) sont les suivantes :

- des provisions constituées à hauteur de 3,860 M€ ;
- une indemnité de 2,229 M€ pour la CCIR (contentieux du port de Saint-Gilles-les-Bains) ;
- une subvention d'équilibre du budget annexe des ports de plaisance (0,615 M€) ;
- des prestations environnement liées à l'impact de la COVID pour 0,291 M€ ;
- la régularisation des rattachements des titres antérieurs non suivis d'effet (0,032 M€).

2- LE FONDS DE ROULEMENT

Le fonds de roulement est égal à la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (les dotations et réserves, les subventions d'équipement, les emprunts) et les immobilisations (investissements réalisés et encours de réalisation).

Le fonds de roulement permet de couvrir le décalage entre encaissement des recettes et paiement des dépenses.

Au 31 décembre 2020, le fonds de roulement s'élève à 19,647 M€, contre 8,899 M€ en 2019.

UN DÉSENETTEMENT QUI SE CONFIRME

1. LA DETTE PROPRE DU TCO (HORS BUDGETS ANNEXES)

ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE ET DU RATIO DYNAMIQUE DE DÉSENETTEMENT (RDD) DE 2014 À 2020

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Encours SANS Cambaie	80	95	98	94	86	79	72
Encours AVEC Cambaie	80	95	103	100	92	118	115
RDD SANS Cambaie	21,1	14,8	15,3	5,6	3,9	3,7	2,4
RDD AVEC Cambaie	21,1	14,8	16,0	6,0	4,2	5,6	3,8

L'encours de dette a nettement diminué et s'établit désormais à 72,096 M€ (hors foncier de Cambaie : -8,9%). Pour la 2^e année consécutive, le TCO n'a mobilisé aucun emprunt et a pu financer ses dépenses d'investissement grâce à une épargne nette renforcée.

En incluant le foncier de Cambaie, l'encours de dette du TCO s'élève à 115 M€ (soit -2,54%). Pour rappel, en 2019, le TCO a procédé à l'acquisition de parcelles pour 33 M€ (dont Chabrier pour 28,460 M€). Ces acquisitions ont fait l'objet d'une cession à l'EPFR, d'où l'impact notable sur notre encours de dette.

Il est à souligner que 100% de l'encours de dette du TCO se situe dans la catégorie A1* de la charte de bonne conduite de Gissler.

Pour mémoire, la Charte de bonne conduite propose de classer les produits structurés en fonction de deux critères :

- L'indice sous-jacent servant au calcul de la formule ; classement de 1 (risque faible) à 5 (risque élevé) ;
- La structure de la formule de calcul ; classement de A (risque faible) à E (risque élevé).

Le ratio dynamique de désendettement (encours de la dette rapporté à l'épargne brute) est un indicateur de la solvabilité de notre collectivité pour son endettement futur. Il indique la durée de remboursement de la dette si la totalité de l'épargne brute y était consacrée.

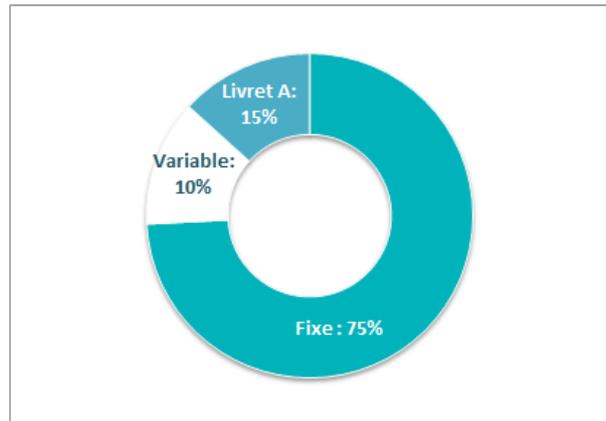
Le niveau de cet indicateur s'établit à un niveau satisfaisant (moins de 4 ans). Cette amélioration s'explique principalement par l'augmentation du niveau d'épargne brute.

**Taux fixe simple. Taux variable simple. Échange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Échange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel).*

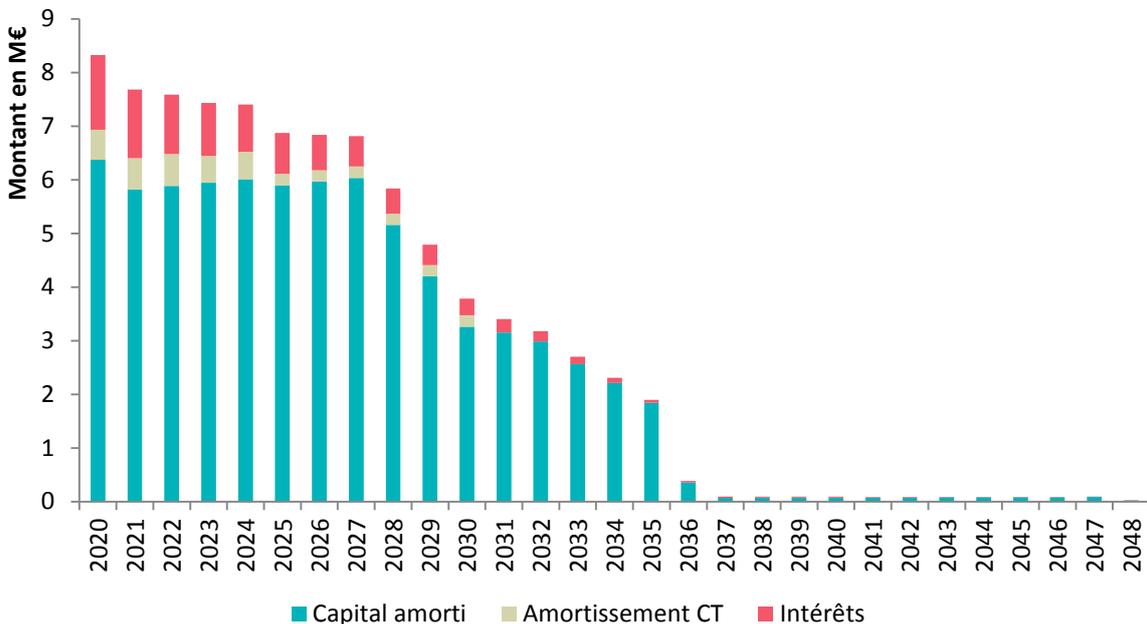
Le taux moyen de la dette a baissé en 2020, pour s'établir à 1,74% (contre 1,78% en 2019). La référence nationale des villes et EPCI > 100 000 habitants 2020 est de 1,89%.

La dette propre du TCO est principalement constituée d'emprunt à taux fixe (76%). C'est une source de stabilité de la charge financière. Cependant, pour les prochaines consultations, il conviendrait de privilégier davantage les taux variables pour une meilleure répartition de notre encours.

Type	Encours hors foncier Cambaie	%	Taux moyen
Fixe	54 319 741 €	75%	1,90%
Variable	7 302 638 €	10%	0,56%
Livret A	10 473 128 €	15%	1,71%
TOTAL	72 095 507 €	100%	1,74%



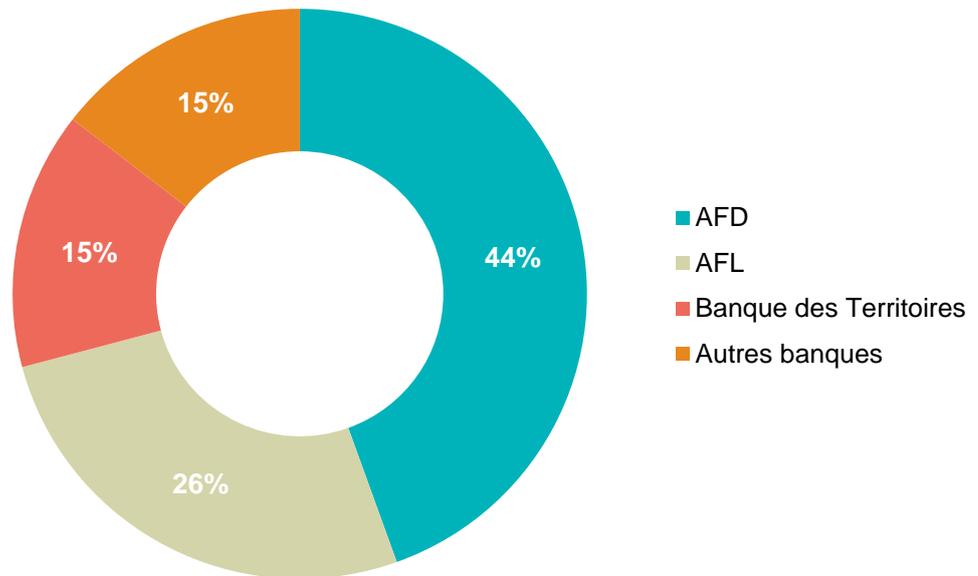
Le profil d'extinction de la dette du TCO est le suivant :



RÉPARTITION PAR PRÊTEUR

44% de notre encours de dette ont été mobilisés auprès de l'Agence Française de Développement (AFD) qui reste un partenaire privilégié. Le TCO bénéficie de taux bonifiés pour certaines de ses opérations d'investissement auprès de cet établissement.

L'adhésion du TCO à l'Agence France Locale depuis 2017 a permis d'accéder à des taux encore plus attractifs (taux d'intérêts métropolitains, « sans majoration outre-mer »).



2. LA DETTE GARANTIE

Les garanties d'emprunts accordées par le TCO ont été octroyées pour :

- des opérations d'aménagement de logements sociaux (99%) ;
- deux opérations d'aménagement de zones d'activités au Port « village des Mascareignes » et à l'Eperon (1%).

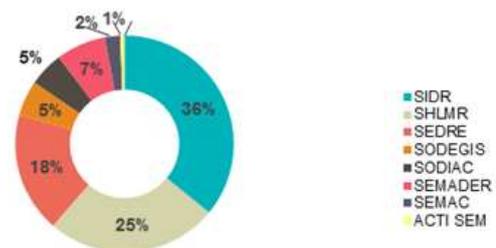
Au 31/12/2020, l'encours de dette garanti par le TCO s'élève à 292,038 M€. La banque des territoires représente 98,5% de l'encours (base taux du livret A).

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
292 037 533 €	0,72%	39 ans et 3 mois	20 ans et 8 mois	198

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	6 548 257 €	2,24 %	1,85 %
Livret A	285 489 276 €	98,32 %	0,70 %
Ensemble des risques	292 037 533 €	100,00%	0,72 %

La durée résiduelle de l'encours garanti est de 39 ans et 3 mois.

Organismes	CRD au 31/12/2019	CRD au 31/12/2020	%
SIDR	87 687 215,01	104 654 975,70	36%
SHLMR	70 958 892,85	74 125 699,49	25%
SEDRE	42 760 641,05	52 069 761,23	18%
SODEGIS	15 839 500,20	15 483 832,29	5%
SODIAC	21 047 326,88	14 972 737,09	5%
SEMADER	19 130 358,36	21 496 026,28	7%
SEMAC	6 701 954,00	6 579 554,57	2%
ACTI SEM	1 990 400,90	1 870 829,63	1%
TOTAL	266 116 289,25	292 037 532,67	100%



Au 31/12/2020, l'encours total (dette propre et dette garantie, hors budget annexe et Ecocité) s'élève à **364,133 M€ (avec EPFR = 407,287 M€)**.

LES QUATRE BUDGETS ANNEXES

Le budget du TCO est complété par deux nouveaux budgets annexes eau et assainissement au 1^{er} janvier 2020.

1- LE BUDGET ANNEXE DE LA RÉGIE DES PORTS DE PLAISANCE

CA 2020 du BUDGET RPP - HORS RESTES À RÉALISER

Section de fonctionnement	
Recettes	Dépenses
Excédent Reporté des exercices antérieurs (002) 225 415,05	Dépenses Réelles 2 669 389,93
Recettes Réelles 2 690 391,52	Dépenses d'Ordre de section à section 243 324,00
Recettes d'ordre de section à section	Résultat cumulé de l'exercice (a) 3 092,64 dont résultat de l'exercice -222 322,41
Section d'investissement (hors nature 16449)	
Recettes	Dépenses
Excédent Reporté des exercices antérieurs (001) 526 663,06	Dépenses Réelles 112 360,53
Recettes Réelles 0,00	Dépenses d'Ordre à l'intérieur de la section de section à section
Recettes d'ordre à l'intérieur de la section de section à section	Solde d'exécution (b) 657 626,53
Recettes d'ordre de section à section 243 324,00	
Résultat global cumulé (a)+(b) =	660 719,17
Résultat propre de l'exercice = (hors soldes reportés: comptes 001 ; 002)	-91 358,94

Résultats hors comptes 001 et 002: - 91 358,94
en conformité avec le résultat du compte de gestion du comptable

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

A - Les Dépenses

Les charges réelles de fonctionnement 2020 s'élèvent à **2 669 389,93 €** et se répartissent comme suit :

CHAPITRE	OBJET	Dépenses		
		2019	2020	
011	Charges à caractère général	Fluides (eau, électricité)	260 158,90	339 776,18
		Contrats de prestations de service avec les entreprises	185 041,06	294 569,36
		Gardiennage des différents sites	128 782,84	225 268,48
		Frais d'études	44 912,25	29 510,00
		Outillage et petit matériel	41 350,52	15 004,83
		Maintenance réseau et bâtiments publics	39 001,10	35 165,04
		Locations mobilières (véhicules, salles de réunion)	29 369,87	37 706,62
		Cotisations	12 483,05	11 091,78
		Divers - bonbonnes d'eau, vêtements travail...	14 998,36	
		Honoraires cabinet comptable (traitement social personnel RPP + TVA) et rembt. Budget principal FICE (dossier extension port Saint Leu)	12 745,00	32 470,00
		Carburant/réparation véhicules	8 572,86	9 014,92
		Formation du personnel	16 792,72	0,00
		Taxes foncières	6 846,00	64 732,20
		Frais de télécommunications	16 724,45	19 392,81
		Autres charges	58 153,18	61 559,17
TOTAL CHAPITRE 011		875 932,16	1 175 261,39	
012	Charges de personnel	Personnel de droit public (personnel mis à disposition)	270 406,44	510 301,00
		Personnel de droit privé	398 379,77	860 598,98
		TOTAL CHAPITRE 012	668 786,21	1 370 899,98
65	Autres charges de gestion courante	TOTAL CHAPITRE 65	351,34	2,58
67	Charges exceptionnelles	TOTAL CHAPITRE 67	112 957,67	123 225,98
TOTAL DÉPENSES RÉELLES		1 658 027,38	2 669 389,93	

Globalement les dépenses de fonctionnement 2020 augmentent de + 55% par rapport à 2019. Cette forte augmentation correspond au premier exercice où la gestion du port de Saint-Gilles s'est faite en année complète.

Cette situation a fait évoluer sensiblement les principaux postes de dépenses ci-dessous :

011- Charges à caractère général

- **Les fluides (+31%)** : les fuites d'eau du site de la Pointe des Galets ont diminué suite à l'installation d'un réducteur de pression fin 2019. Cependant, sur l'exercice 2020 les compteurs du port de Saint-Gilles ont fonctionné en année pleine. De plus la Régie des Ports a procédé à la régularisation de l'abonnement et

des consommations des compteurs électriques de fin 2019 pour un montant total de 13 600 €. Hors cette régularisation, l'évolution du poste des fluides est de 25%.

- **Les contrats de prestations de services avec les entreprises (+59%)** : Ce poste de dépenses est principalement constitué par les contrats relatifs à l'entretien des abords et de l'espace public, le désherbage, l'élagage et l'abattage des arbres, le nettoyage des sanitaires ainsi que des locaux de la Régie, le ramassage des déchets et le vidage des poubelles pour un total de 244 k€ soit 83 % des réalisations du poste de dépenses.

Les 17% restants représentent les mouvements Roulev (sortie et remise à l'eau des bateaux) payés au Grand Port Maritime de La Réunion (GPMDLR) pour chaque mouvement demandé par les plaisanciers ou professionnels de la Pointe de Galets. En 2020, le GPMDLR a facturé 330 mouvements pour un montant de plus de 50 k€, soit 153 €/mouvement. Le tarif du mouvement Roulev est réévalué chaque année via une convention TCO/GPMDLR.

- **Les frais de gardiennage de chaque port de plaisance (+75%)** : Afin de répondre aux besoins de sécurité demandés et attendus par les amodiataires, un accent particulier est posé en 2020 sur le gardiennage des sites. Ces dépenses liées à un marché du budget principal sont remboursées par le budget annexe.
- **Les taxes foncières** : Jusqu'en 2019 seule la Taxe Foncière du site de Saint-Leu était réclamée à la Régie des Ports. À compter de 2020, il faut rajouter celle de l'ancienne et de la nouvelle darse du port de la Pointe des Galets. Dépense remboursée au budget principal.

012- Charges de personnel

Avec la reprise du port de Saint-Gilles fin 2019, l'effectif de la Régie des Ports est passé de 11 à 25 personnes (22 privés et 3 publics). Cette forte augmentation explique l'évolution des charges de personnel.

67- Charges exceptionnelles

L'évolution des charges exceptionnelles résulte du reversement par la Régie des Ports, de l'indemnité perçue au titre du chômage partiel versée par les services de l'État lors du confinement de mars à mai 2020. En effet, après instruction du dossier initialement accepté, l'Agence de Service et de Paiements (l'ASP) a rejeté la demande de la Régie au motif de « couverture de la structure par un établissement public » et a demandé le remboursement des 35 k€ versés.

B - Les Recettes

Les recettes réelles de fonctionnement 2020 s'élèvent à **2 915 806,57 €**.

CHAPITRE	OBJET	Recettes	
		2019	2020
Excédent de fonctionnement reporté		36 450,75	225 415,05
013	Atténuation de charges	-	1 585,42
70	Vente produits activités annexes Recettes amodiation (plan d'eau, locaux, mouvements roulev en zone technique)	1 266 853,93	1 891 383,50
74	Subvention d'exploitation Subvention du budget principal	768 000,00	614 585,00
75	Autres produits de gestion courante Loyers rondavelle, forains et locaux pêcheurs Saint Leu	58 603,07	53 031,76
77	Produits exceptionnels Recettes amodiation exercices antérieurs	- 16 839,30	129 805,84
TOTAL RECETTES RÉELLES		2 113 068,45	2 915 806,57

Chapitre 002 : Excédent de fonctionnement reporté : 225 415,05 €

Chapitre 70 : Vente de produits et prestations de services : 1 891 383,50 €

Les recettes d'amodiation des 3 ports se décomposent comme suit :

PLAN D'EAU	LOCAUX	ZONE TECHNIQUE
1 021 347,00	775 467,00	94 569,50
1 891 383,50		

Les seules recettes du plan d'eau (1 021 347 €) s'établissent comme suit par port :

Pointe des Galets	Saint-Gilles	Saint-Leu
714 943,00	296 191,00	10 213,00
1 021 347,00		

Chapitre 74 : Subvention : 614 585,00 €

La participation du budget général du TCO au budget annexe de la Régie des Ports de Plaisance s'élève à 614 585 €.

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante : 53 031,76 €

Ces produits proviennent essentiellement de la rondavelle et des forains au port de Saint-Leu. Leurs activités ont été fortement impactées par la crise sanitaire.

RÉPARTITION DU DÉFICIT D'EXPLOITATION 2020

	Dépenses (1)	Recettes (hors subvention du TCO) (2)	Déficit (2)-(1)
Pointe des Galets	1 711 734,14	1 020 695,84	-691 038,30
Saint-Gilles	1 004 520,81	992 599,30	-11 921,51
Saint-Leu	196 458,98	62 511,38	-133 947,60
Total	2 912 713,93	2 075 806,52	-836 907,41

II – SECTION D'INVESTISSEMENT

A - Les Dépenses

Les dépenses réelles d'investissement 2020 s'élèvent à **112 360,53 €**. Elles concernent essentiellement des travaux d'équipements, de mises aux normes et de rénovations (l'installation d'une vidéo-surveillance et reprise d'éclairage sur Saint-Leu, consolidation d'une passerelle bois, de pontons et réparation d'égouts à Saint-Gilles, études opérationnelles d'assainissement par phyto absorption à la Pointe des Galets).

Chapitre	Objet	Dépenses	
		2019	2020
20	Frais d'étude	3 000,00	-
21	Immobilisations corporelles	130 271,72	67 041,73
23	Constructions	258 823,88	45 318,80
TOTAL DÉPENSES RÉELLES		392 095,60	112 360,53

De son côté, le TCO a réalisé sur le budget général de gros travaux de renouvellement du réseau d'eau potable au port de la Pointe des Galets, des aménagements d'espaces portuaires sur Saint-Gilles et des dragages sur le port de Saint-Leu.

B - Les Recettes

Les recettes d'investissement 2020 s'élèvent à **243 324 €** et ne concernent que les amortissements des biens transférés par le Grand Port Maritime de La Réunion.

L'excédent reporté de 2019 s'élève à **526 663,06 €**.

Chapitre	Objet	Recettes	
		2019	2020
10	Excédent reporté	206 031,31	526 663,06
13	Subventions d'équipement	-	-
TOTAL RECETTES RÉELLES		206 031,31	526 663,06

Zoom sur la gestion 2020 des commerces au Port de Saint-Gilles :

- 31 commerces ont versé des redevances en 2020 à la Régie (perçu en moyenne 50% des loyers facturés) ;
- 1 commerce n'a payé que 2 mois à la Régie ;
- 2 commerces ont versé des redevances en 2020 à la CCIR ;
- 14 commerces n'ont rien payé en 2020 ;
- Les sommes non versées représentent environ 800 000 € en 2020 ;
- Les règlements des commerçants du port de Saint-Gilles sur le compte de la DRFIP ont débuté en février 2021 (126 k€ versés à ce jour par 6 amodiataires). Les factures sont transmises mensuellement mais les recouvrements sont irréguliers.

2- LE BUDGET ANNEXE GEMAPI

Depuis le 1er janvier 2018, le TCO exerce de plein droit la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI), conformément aux lois MAPTAM du 27 janvier 2014 et NOTRe du 7 août 2015.

CA 2020 / BUDGET GEMAPI - HORS RESTES A REALISER

Section de fonctionnement	
Recettes	Dépenses
Excédent Reporté des exercices antérieurs (002) 0,00	Dépenses Réelles 883 500,29
Recettes Réelles 3 214 836,04	Dépenses d'Ordre <i>de section à section</i> 63 176,56
Recettes d'ordre* <i>de section à section</i> 324 455,00	Résultat cumulé de l'exercice (a) 2 592 614,19 <i>dont résultat de l'exercice</i> 2 592 614,19
Section d'investissement	
Recettes	Dépenses
Recettes Réelles 11 161 684,46	Déficit reporté des exercices antérieurs (001) 3 801 870
Recettes d'ordre <i>à l'intérieur de la section</i> 63 176,56	Dépenses Réelles 7 646 724,56 <i>Dépenses réelles hors dette</i> 5 146 724,56
	Dépenses d'Ordre <i>à l'intérieur de la section</i> 324 455,00
	Solde d'exécution (b) (-) 548 188,54
Résultat global de l'exercice (a)+(b) = 2 044 425,65	
Résultat propre de l'exercice =(hors soldes reportés: comptes 001 ; 002 ; 1068) 2 044 425,65	

Résultats hors comptes 001 et 002: 5 846 295,65
 en conformité avec le résultat du compte de gestion du comptable

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

A - Les Dépenses

CHAPITRE		Dépenses	
		2019	2020
011	Charges à caractère général	395 384,45	288 091,85
012	Charges de personnel	351 430,43	513 092,94
014	Atténuation de produit	27 891,00	66 787,00
65	Autres charges de gestion courante	0,07	0,02
66	Charges financières	5 000,00	15 528,48
TOTAL DEPENSES REELLES		779 705,95	883 500,29

Les charges réelles de fonctionnement s'élèvent à 0,884 M€ et se répartissent comme suit :

011-Charges à caractère général : 0,288 M€

Ce poste enregistre les prestations de service liées à la compétence GEMAPI ainsi que les frais de fonctionnement divers (dont les frais de gestion de la réserve de l'Étang et la cotisation à la réserve marine).

012-Charges de personnel : 0,513 M€ (6 agents)

La masse salariale augmente car en 2020 il y a l'impact en année pleine des deux recrutements de 2019.

014-Atténuation de produit : 0,066 M€

Il s'agit des dégrèvements de la taxe GEMAPI au titre de 2020. Pour rappel, un dégrèvement correspond à une décharge d'impôt accordée par l'administration fiscale à un contribuable et reste à la charge de la collectivité.

66- charges financières : 0,016 M€

Il s'agit du paiement des frais financiers de l'emprunt relais mobilisé en 2018 auprès de l'AFL. L'emprunt a été remboursé le 20 décembre 2020.

B - Les Recettes

CHAPITRE		Recettes	
		2019	2020
Excédent de fonctionnement reporté		274 109,43	-
73	Impôts et taxes	3 177 835,00	3 179 035,00
74	Dotations et participations	1 189 000,28	-
75	Produits de gestion courante	1,24	35 801,04
Sous total des recettes réelles		4 366 836,52	3 214 836,04
TOTAL RECETTES REELLES		4 640 945,95	3 214 836,04

Les ressources de fonctionnement s'élèvent à 3,215 M€ et sont constituées principalement du produit de la taxe GEMAPI et d'un rattachement de dépenses 2019 non suivi d'effet (0,036 M€).

II- SECTION D'INVESTISSEMENT

A - Les Dépenses

Chapitre	Objet	Dépenses	
		2019	2020
20	Frais d'étude	737 925,69	738 913,91
21	Immobilisations corporelles	36 750,33	-
23	Constructions	12 299 473,27	4 407 810,65
TOTAL DEPENSES REELLES		13 074 149,29	5 146 724,56

Les dépenses réelles d'investissement 2020 s'élèvent à 5,147 M€ et concernent essentiellement :

- la poursuite des travaux de protection contre les inondations des secteurs de l'Hermitage les Bains : 2,340 M€ ;
- la réalisation des adaptations et de confortement des ouvrages d'endiguement de la Rivière des Galets : 2,460 M€.

Plan de financement des dépenses réelles 2020	Montant	%
Subventions externes et FCTVA	5 146 724,56	100%
TOTAL	5 146 724,56	100%

B - Les Recettes

Chapitre	Objet	Recettes	
		2019	2020
10	FCTVA	1 241 146,23	2 007 218,45
13	Subventions d'équipement	7 929 609,62	5 352 596,01
16	Emprunt	-	-
20	Autres recettes	42 153,44	-
TOTAL RECETTES REELLES (hors 1068)		9 212 909,29	7 359 814,46

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 7,360 M€ dont :

- subventions d'investissement : 5,353 M€ ;
- FCTVA : 2,007 M€.

3- LE BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Depuis le 1er janvier 2020, le TCO exerce de plein droit la compétence Eau, conformément à la loi NOTRe du 7 août 2015.

CA 2020 / BUDGET EAU - HORS RESTES A REALISER

Section de fonctionnement	
Recettes	Dépenses
Excédent Reporté des exercices antérieurs	Dépenses Réelles
	576 302,83
Recettes Réelles	Dépenses d'Ordre <i>de section à section</i>
5 457 469,86	0,00
Recettes d'ordre* <i>de section à section</i>	Résultat cumulé de l'exercice (a)
0,00	4 881 167,03 <i>dont résultat de l'exercice</i> 4 881 167,03
Section d'investissement	
Recettes	Dépenses
Recettes Réelles	Déficit reporté des exercices antérieurs
2 669 734,33 (1068 inclus de 1 705 979,45)	0,00
Recettes d'ordre <i>à l'intérieur de la section</i>	Dépenses Réelles
0,00	2 181 309,63 <i>Dépenses réelles hors dette</i> 1 306 728,38
	Dépenses d'Ordre <i>à l'intérieur de la section</i>
	0,00
	Solde d'exécution (b)
	488 424,70
Résultat global de l'exercice (a)+(b)	
=	5 369 591,73

en conformité avec le résultat du compte de gestion du comptable

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

A - Les Dépenses

Chapitre	Objet	Dépenses	
		2019	2020
011	Charges à caractère général		8 526,62
012	Charges de personnel		253 053,24
65	Charges de gestion courante		1,92
66	Charges financières		314 721,05
TOTAL DEPENSES REELLES			576 302,83

Les charges réelles de fonctionnement s'élèvent à 0,576 M€ et se répartissent comme suit :

011-Charges à caractère général : 0,008 M€

Ce poste enregistre les frais de fonctionnement divers de cette compétence.

012- Charges de personnel : 0,253 M€

66- Charges financières : 0,315 M€

Il s'agit du paiement des frais financiers des emprunts transférés au TCO.

B - Les Recettes

Chapitre	Objet	Recettes	
		2019	2020
70	Produits des services		3 750 867,16
75	Produits de gestion courante		0,27
77	Produits exceptionnels		1 706 602,43
TOTAL RECETTES REELLES			5 457 469,86

Les ressources de fonctionnement s'élèvent à 5,457 M€ et sont constituées principalement de la surtaxe de l'eau due par les concessionnaires (3,751 M€). Le produit exceptionnel de 1,707 M€ correspond à l'excédent transféré par la commune de La Possession, à la clôture de l'exercice 2019. Pour mémoire, les communes du Port et de Saint-Leu ont décidé, à ce stade, de ne pas reverser les excédents de leur budget annexe de l'Eau au TCO.

II- SECTION D'INVESTISSEMENT

A - Les Dépenses

Chapitre	Objet	Dépenses	
		2019	2020
16	Emprunts et dettes assimilées		874 581,25
20	Frais d'étude		28 862,92
21	Immobilisations corporelles		689 281,04
23	Constructions		588 584,42
TOTAL DEPENSES REELLES			2 181 309,63

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 2,181 M€ et concernent essentiellement :

- le paiement du capital des emprunts transférés : 0,875 M€ ;
- les travaux de sécurisation pour les sources Denise/Blanche : 0,520 M€ ;
- les avances versées au titulaire du marché de travaux pour le renforcement de Maduran : 0,432 M€ ;
- les forages relatifs à la ravine des lataniers : 0,156 M€ ;
- les travaux de renforcement du réseau pour le lotissement le Toucan : 0,099 M€.

Les dépenses réelles d'investissement hors dette s'élèvent à 1,307 M€.

Plan de financement des dépenses réelles 2020	Montant	%
Subventions externes	963 754,88	74%
<i>Autofinancement</i>	<i>342 973,50</i>	<i>26%</i>
TOTAL	1 306 728,38	100%

B - Les Recettes

Chapitre	Objet	Recettes	
		2019	2020
13	Subventions d'équipement		963 754,88
TOTAL RECETTES REELLES (hors 1068)			963 754,88

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 0,964 M€, exclusivement composées de subventions d'investissement de l'Office de l'Eau pour le renouvellement de la station de potabilisation du secteur de Sainte-Thérèse.

4- LE BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Depuis le 1er janvier 2020, le TCO exerce de plein droit la compétence Assainissement, conformément à la loi NOTRe du 7 août 2015.

CA 2020 / BUDGET ASSAINISSEMENT - HORS RESTES A REALISER

Section de fonctionnement	
Recettes	Dépenses
Excédent Reporté des exercices antérieurs 0,00	Dépenses Réelles 252 891,76
Recettes Réelles 3 366 578,10	Dépenses d'Ordre de section à section 0,00
Recettes d'ordre* de section à section 0,00	Résultat cumulé de l'exercice (a) 3 113 686,34 dont résultat de l'exercice 3 113 686,34
Section d'investissement	
Recettes	Dépenses
Recettes Réelles 920 274,34 (1068 inclus de 920274,34)	Déficit reporté des exercices antérieurs 0,00
Recettes d'ordre à l'intérieur de la section 0,00	Dépenses Réelles 1 154 954,60 Dépenses réelles hors dette 49 099,63
	Dépenses d'Ordre à l'intérieur de la section 0,00
	Solde d'exécution (b) (-) 234 680,26
Résultat global de l'exercice (a)+(b)	2 879 006,08

en conformité avec le résultat du compte de gestion du comptable

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

A - Les Dépenses

Chapitre	Objet	Dépenses	
		2019	2020
66	Charges financières		252 891,76
TOTAL DEPENSES REELLES			252 891,76

Les charges réelles de fonctionnement s'élèvent à 0,253 M€ et correspondent au paiement des frais financiers des emprunts transférés au TCO.

Pour 2020, les charges de personnel n'ont pas été affectées au budget annexe de l'Assainissement. La refacturation sera effective sur le budget 2021.

B - Les Recettes

Chapitre	Objet	Recettes	
		2019	2020
70	Produits des services		1 849 310,92
77	Produits exceptionnels		1 517 267,18
TOTAL RECETTES REELLES			3 366 578,10

Les ressources de fonctionnement s'élèvent à 3,367 M€ et sont constituées principalement de la surtaxe de l'eau due par le concessionnaire. Le produit exceptionnel de 1,517 M€ correspond aux excédents transférés par la commune du Port et de La Possession, à la clôture de l'exercice 2019.

II- SECTION D'INVESTISSEMENT

A - Les Dépenses

Chapitre	Objet	Dépenses	
		2019	2020
16	Emprunts et dettes assimilées		559 190,50
20	Frais d'étude		20 402,39
21	Immobilisations corporelles		28 697,24
TOTAL DEPENSES REELLES			608 290,13

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 0,608 M€ et concernent essentiellement :

- le paiement du capital des emprunts transférés : 0,560 M€ ;
- les études pour la modernisation du réseau du centre-ville de St-Leu : 0,020 M€ ;
- l'extension des réseaux sur la commune du Port : 0,014 M€ ;
- les réparations sur le réseau Grand Océan : 0,013 M€.

Les dépenses réelles d'investissement hors dette s'élèvent à 0,049 M€

Plan de financement des dépenses réelles 2020	Montant	%
Subventions externes	-	0%
<i>Autofinancement</i>	49 099,63	100%
TOTAL	49 099,63	100%

B - Les Recettes

En 2020, aucune recette réelle d'investissement n'a été encaissée.

LA CONSOLIDATION DES COMPTES

La loi 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République (dite loi ATR) a introduit les prémices d'une consolidation des comptes dans le secteur public local. Cette "consolidation" consiste, pour une collectivité locale, à détecter un éventuel risque en examinant, à l'aide de documents comptables, la nature des relations juridiques et/ou financières existantes entre la dite collectivité et ses partenaires, définis ici sous le terme de "partenaires privilégiés".

1- BALANCE CONSOLIDÉ DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

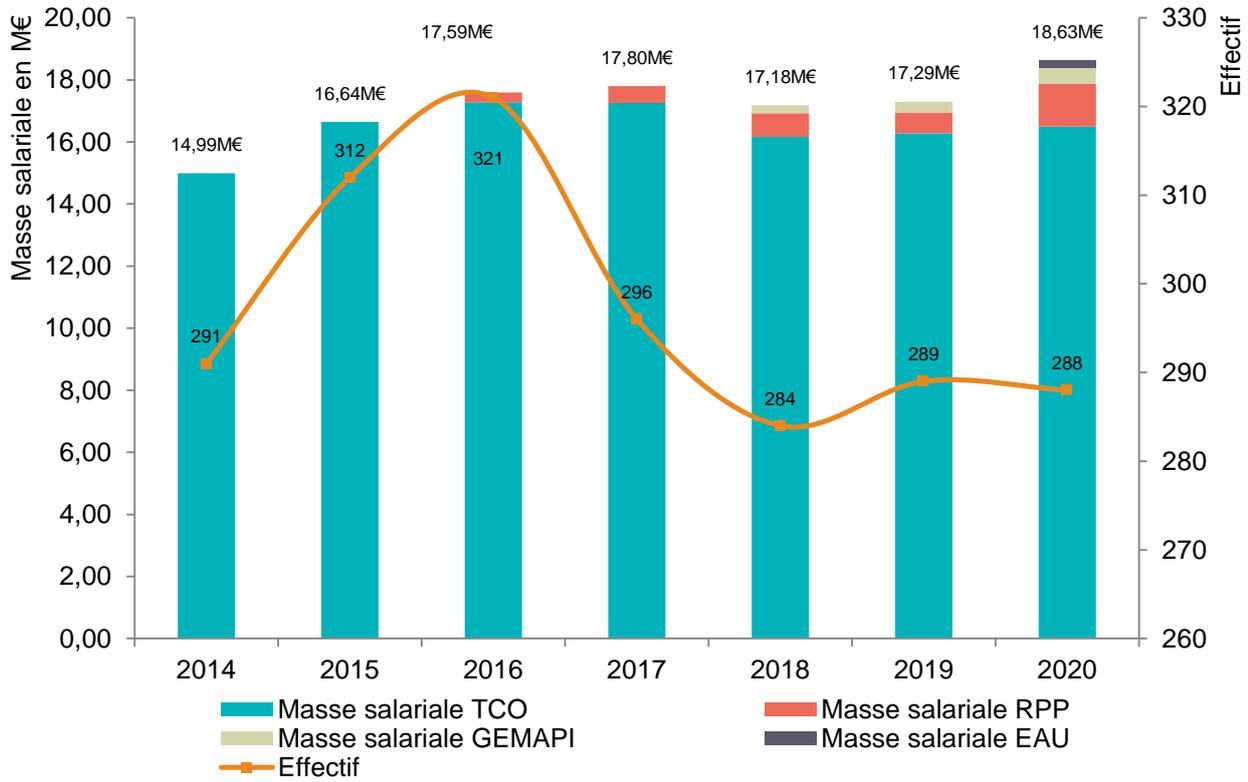
La consolidation des comptes consiste au minimum, en une intégration des résultats annuels du budget principal et des budgets annexes par neutralisation des transferts croisés entre budgets.

	BUDGET NON CONSOLIDÉ		BUDGET CONSOLIDÉ	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT	62 723 836	51 950 928	62 723 836	51 950 928
Budget Principal	47 502 161,5	36 366 071,7	47 502 161,5	36 366 071,7
Budget RPP	112 360,5	769 987,1	112 360,5	769 987,1
Budget GEMAPI	11 773 049,6	11 224 861,0	11 773 049,6	11 224 861,0
Budget Eau	2 181 309,6	2 669 734,3	2 181 309,6	2 669 734,3
Budget Assainissement	1 154 954,6	920 274,3	1 154 954,6	920 274,3
SECTION DE FONCTIONNEMENT	150 852 168,59	190 231 638,25	149 576 863,80	188 956 333,46
Budget Principal	146 163 583,22	174 952 492,68	144 888 278,43	174 952 492,68
Budget RPP	2 912 713,93	2 915 806,57	2 912 713,93	1 640 501,78
Budget GEMAPI	946 676,85	3 539 291,04	946 676,85	3 539 291,04
Budget Eau	576 302,83	5 457 469,86	576 302,83	5 457 469,86
Budget Assainissement	252 891,76	3 366 578,10	252 891,76	3 366 578,10
BUDGET TOTAL	213 576 004,35	242 182 566,66	212 300 699,56	240 907 261,87

Les seuls flux croisés se font entre le budget principal et le budget annexe de la Régie des Ports de Plaisance (subvention d'équilibre : 0,615 M€ et refacturation de personnel et de frais de fonctionnement : 0,661 M€).

Le montant total des dépenses s'élève à 212,301 M€ tout budget confondu, dont 160,346 M€ de dépenses réelles, 38,528 M€ de dépenses d'ordre et 13,427 M€ d'annuités de dette.

Evolution consolidée de la masse salariale et de l'effectif de 2014 à 2020



	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
TCO	291	312	321	296	280	283	276
GEMAPI					4	6	6
EAU							6
TOTAL	291	312	321	296	284	289	288

2- LE PÉRIMÈTRE DE "CONSOLIDATION" ET SES DIFFÉRENCES

Le TCO a identifié et suivi, en 2020, 26 "partenaires privilégiés" ou « satellites ». Son périmètre a été déterminé en fonction du niveau d'influence exercé par le TCO en raison de son implication dans le fonctionnement de l'entité et/ou des moyens qu'il lui consacre. Il est décliné selon 4 niveaux.

NIVEAU 1

Ce premier niveau, le plus proche de la Collectivité, regroupe les entités **sous-participation / partenariat MAJORITAIRE** selon 4 sous-ensembles :

1- Les établissements publics locaux et Budgets annexes :

REA (Régie d'Enseignement Artistique)

RPP (Régie des Ports de Plaisance)

GIP ÉCOCITÉ (Groupement d'Intérêt Public Ecocité)

OTIO (Office de Tourisme Intercommunal de l'Ouest)

RÉGIE LA CRÉOLE (Régie communautaire d'eau et d'assainissement)

2- Les syndicats dont le TCO est membre :

ILEVA (Syndicat mixte de traitement des déchets ILEVA)

SMTR (Syndicat Mixte des Transports de La Réunion)

3- Les sociétés (d'économie mixte ou publiques) dont le TCO détient plus de 50% du capital social :

CYCLEA (Société d'Économie Mixte des déchets CYCLEA)

SEMTO (Société d'Économie Mixte des Transports de l'Ouest)

4- Les associations financées à plus de 60% :

T'COS (Comité d'œuvres sociales du TCO)

NIVEAU 2

Ce niveau regroupe les entités bénéficiant d'une participation **FORTE** du TCO, selon 2 sous-ensembles:

1- Les sociétés (d'économie mixte ou publiques) dont le TCO détient de 15% à 49% du capital social :

SPL TAMARUN (Société Publique Locale TAMARUN)

2- Les associations recevant entre 30% et 60% de financement :

FRANCE ACTIVE LA RÉUNION (Développement des initiatives d'insertion par l'économie / Économie Sociale et Solidaire)

MISSION LOCALE OUEST

OMS (Office Municipale des Sports)

ASES (Association des Solidaires)

NIVEAU 3

Ce niveau regroupe les entités bénéficiant d'une participation **RELATIVE** du TCO :

Les associations recevant **entre 10 % et 30 %** de financement :

LESPAS (Régie Espace Culturel)

SECHOIR (Association de Gestion du Séchoir)

KABARDOCK (AGEMA)

NIVEAU 4

Ce niveau regroupe les structures bénéficiant d'une participation du TCO, selon 2 sous-ensembles :

1- Les sociétés dont les emprunts ont été garantis par le TCO :

SEMADER (Société d'Économie Mixte d'Aménagement, de Développement, d'Équipement de La Réunion)

SIDR (Société d'Économie Mixte /Société Immobilière du Département de La Réunion)

SODIAC (Société d'Économie Mixte/Société Dionysienne d'Aménagement et de Construction)

SEMAC (Société d'Économie Mixte d'Aménagement et de Construction)

SHLMR (Société Anonyme d'Habitat à Loyer Modéré de La Réunion)

SODEGIS (Société d'Économie Mixte/Société de Développement et de Gestion d'Immobilier Social)

SEDRE (Société d'Économie Mixte /Société d'Équipement du Département de La Réunion)

ACTI'SEM (Société par Actions Simplifiées)

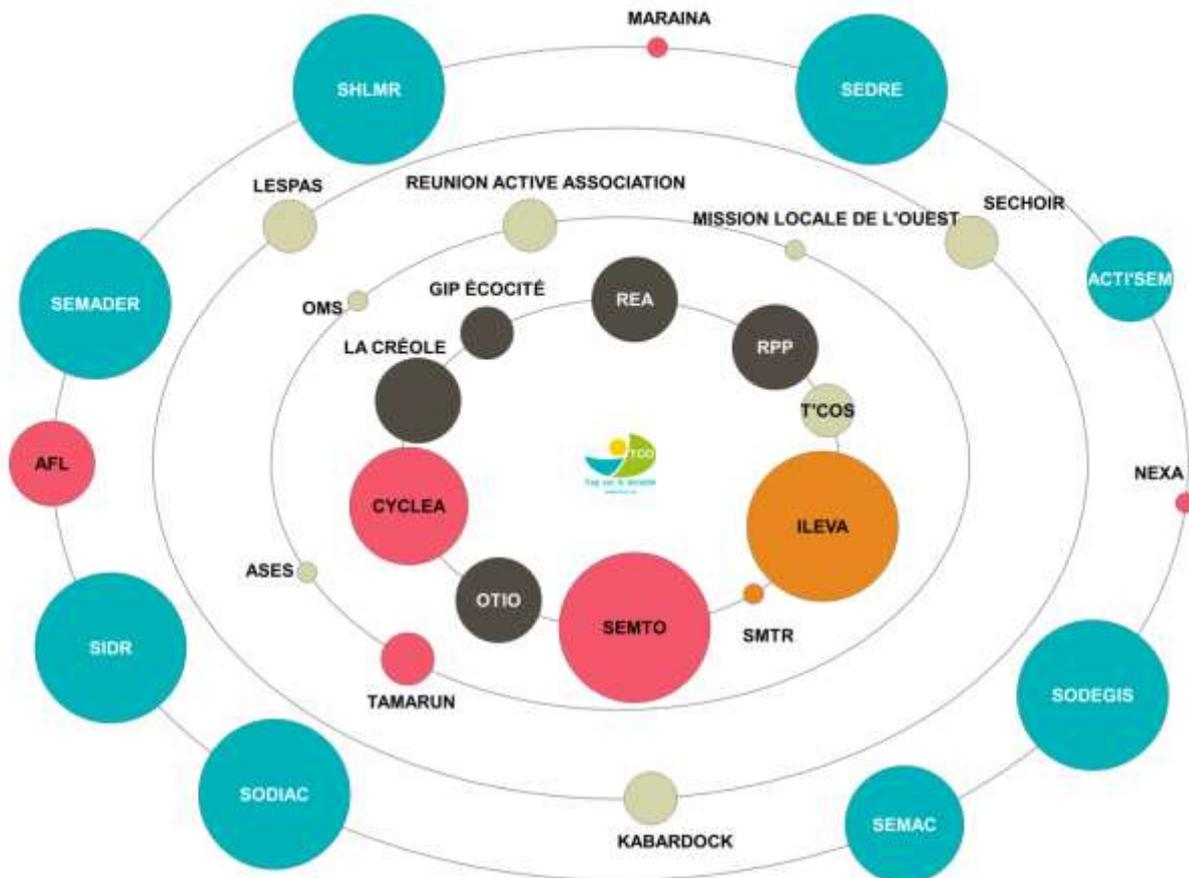
2- Les sociétés (d'économie mixte ou publiques) dont le TCO détient entre 0% et 15% du capital social :

NEXA (Société Anonyme d'Économie Mixte de la Région Réunion pour le Développement Durable et la Coopération Régionale)

AFL (Agence Française Locale)

SPL MARAINA (Société Publique Locale d'Aménagement)

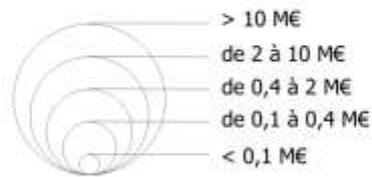
I - REPRÉSENTATION CARTOGRAPHIQUE



Type de structure

- Bénéficiaire de garantie d'emprunt
- Syndicat mixte
- Association
- SEM et SPL
- EPL et Budget annexe

Montant de la contribution



II – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ÉTÉ PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Nom de l'organisme	Nature	Raison sociale de l'organisme	Capital total (en €)	Engagement du TCO	
				Part	Montant
CYCLEA	S.E.M	Société Anonyme d'Économie Mixte CYCLEA	3 975 998	76,96%	3 059 998 €
SEMTO	S.E.M	Société d'Économie Mixte des Transports de l'Ouest	2 000 000	51,25%	1 025 088 €
NEXA	S.A.E.M	Société Anonyme d'Économie Mixte de la Région Réunion pour le Développement Durable et la Coopération Régionale	5 378 958	0,62%	33 530 €
SHLMR	S.A.E.M	Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré de La Réunion	6 624 044	0,00%	31 €
TAMARUN	S.P.L	Société Publique Locale TAMARUN	921 000	16,69%	153 750 €
SPL MARAINA	S.P.L.A	Société Publique Locale d'Aménagement	2 401 487	2,08%	50 000 €
AFL	S.A	Agence Française Locale	186 357 200	0,41%	759 100 €
TOTAL			21 301 487		4 322 397 €

L'ANALYSE RÉTROSPECTIVE

en M€

Section de fonctionnement	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Recettes réelles de fonctionnement	137,7	135,4	143,4	145,0	148,8	181,8	165,9
<i>Recettes réelles de fonctionnement hors cessions hors provisions et hors recettes exceptionnelles</i>	<i>129,2</i>	<i>132,0</i>	<i>133,2</i>	<i>142,1</i>	<i>142,8</i>	<i>145,9</i>	<i>152,6</i>
Atténuations de charges	0,6	0,7	0,6	1,5	2,0	0,1	0,1
Produits des services	0,7	0,7	0,7	0,7	-	1,4	1,9
Impôts et taxes	92,0	96,6	101,7	109,3	112,9	115,5	117,9
Dotations et participations	32,5	30,5	26,1	27,8	25,2	26,2	30,7
Autres produits de gestion courante	3,4	3,5	4,0	2,8	2,7	2,7	4,6
Produits exceptionnels	7,1	3,4	10,2	2,9	6,0	34,4	7,7
Reprise sur amortissements et provisions	1,4	-	-	-	-	1,5	3,0
Section de fonctionnement	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020
Dépenses réelles de fonctionnement	133,1	129,0	131,6	127,3	123,5	127,6	128,1
<i>Dépenses réelles de fonctionnement hors provisions et hors dépenses exceptionnelles</i>	<i>130,2</i>	<i>128,7</i>	<i>127,6</i>	<i>126,2</i>	<i>120,9</i>	<i>122,8</i>	<i>121,1</i>
Charges à caractère général	77,4	72,6	72,0	73,0	66,6	69,7	65,7
Charges de personnel	15,0	16,6	17,6	17,5	16,5	16,6	16,8
Atténuations de produits	23,3	22,4	21,8	20,5	19,5	19,5	19,2
Autres charges de gestion courante	12,7	14,9	13,9	12,4	16,0	17,8	21,1
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	-	-	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1
Charges financières	1,8	2,2	2,3	2,6	2,1	1,7	1,3
Charges exceptionnelles	2,9	0,3	3,5	1,1	1,3	1,5	0,1
Dotations aux provisions	0,0	0,0	0,5	0,1	1,4	0,7	3,9
ÉPARGNE BRUTE (hors cession)	3,8	6,4	6,4	16,7	21,8	21,1	30,0
ÉPARGNE NETTE (hors cession)	(-)0,40	0,9	0,2	10,0	14,8	14,0	22,5

Section d'investissement (hors 16449 et 1068)	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020
Recettes réelles d'investissement	29,4	30,6	15,8	7,5	8,4	5,0	4,0
<i>Recettes réelles d'investissement hors emprunt et hors autres recettes</i>	<i>7,9</i>	<i>10,6</i>	<i>6,6</i>	<i>3,2</i>	<i>3,6</i>	<i>5,0</i>	<i>3,8</i>
Subventions d'investissement	4,9	7,2	4,2	0,8	2,2	2,6	2,3
FCTVA	3,1	3,3	2,5	2,4	1,4	2,4	1,5
Emprunts	21,5	20,0	9,0	3,5	4,0	-	-
Autres	-	-	0,2	0,8	0,8	-	0,2
Section d'investissement (hors 16449 et 1068)	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020
Dépenses réelles d'investissement (avec dette)	35,1	37,5	27,5	24,8	29,5	57,3	31,7
<i>Dépenses réelles d'investissement hors dette et hors Cmbaie EPFR</i>	<i>30,9</i>	<i>32,1</i>	<i>15,2</i>	<i>18,0</i>	<i>20,1</i>	<i>17,0</i>	<i>20,3</i>
Dépenses d'équipement	25,3	27,3	18,9	11,8	17,6	47,1	17,7
Subventions d'équipement	5,1	4,8	2,3	4,0	2,6	3,1	4,3
Autres	0,6	-	0,0	2,2	2,2	-	2,2
Remboursement du capital	4,2	5,4	6,2	6,8	7,0	7,1	7,5

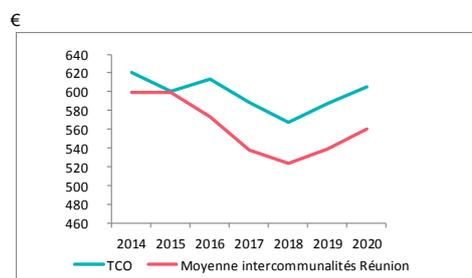
Résultat global cumulé avec 001,002 et 1068	1,30	1,10	1,07	1,44	5,77	7,73	17,65
Résultat de l'exercice hors 001,002 et 1068	(-) 1,07	(-) 0,19	(-) 0,04	0,37	4,32	1,96	9,92

Restes à réaliser en dépenses	-	-	1,80	0,96	0,45	0,50	0,87
Restes à réaliser en recettes	-	-	0,78	-	-	-	-

LES RATIOS FINANCIERS : L'ANALYSE COMPARATIVE

1- Les dépenses réelles de fonctionnement par habitant

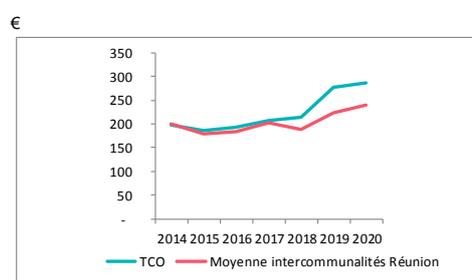
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
TCO	621	600	613	589	567	588	605
Moyenne intercommunalités Réunion	599	599	573	538	523	539	560
<i>dont:</i>							
<i>Cinor</i>	590	609	640	642	641	643	664
<i>Civis</i>	677	709	665	678	638	681	687
<i>Cirest</i>	507	479	470	474	460	466	508
<i>Casud</i>	-	-	478	309	310	317	336



Les dépenses de fonctionnement du TCO sont au-dessus de la moyenne départementale.

2- Le produit des impositions directes par habitant

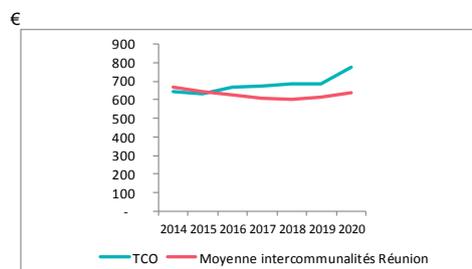
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
TCO	197	185	194	208	213	276	287
Moyenne intercommunalités Réunion	200	180	184	202	188	224	240
<i>dont:</i>							
<i>Cinor</i>	227	214	242	255	189	259	265
<i>Civis</i>	163	182	198	243	242	243	297
<i>Cirest</i>	211	137	215	218	190	220	236
<i>Casud</i>	-	-	73	88	108	123	115



Les produits fiscaux du TCO sont globalement plus dynamiques que les autres intercommunalités. Le TCO perçoit 287 €/habitant, contre 240 € pour la moyenne départementale.

3- Les recettes réelles de fonctionnement par habitant

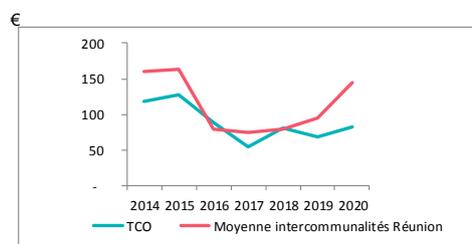
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
TCO	644	630	667	671	684	686	777
Moyenne intercommunalités Réunion	671	642	625	607	605	614	641
<i>dont:</i>							
<i>Cinor</i>	697	709	724	741	735	731	757
<i>Civis</i>	786	725	720	755	691	721	746
<i>Cirest</i>	555	503	504	497	503	521	537
<i>Casud</i>	-	-	508	369	412	410	388



Les recettes réelles de fonctionnement s'établissent à 777 €/habitant, contre 641 € pour la moyenne départementale.

4- Les dépenses d'équipement brut par habitant

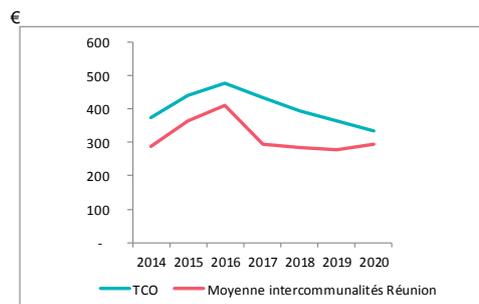
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
TCO	118	127	88	55	81	68	82
Moyenne intercommunalités Réunion	160	163	79	75	80	95	145
<i>dont:</i>							
<i>Cinor</i>	275	175	120	88	94	129	266
<i>Civis</i>	159	183	91	145	177	183	214
<i>Cirest</i>	88	167	33	59	26	61	88
<i>Casud</i>	-	-	64	28	21	32	74



Le niveau de dépenses d'équipement brut du TCO s'établit à 82 €/habitant. Ce ratio est en deçà de la moyenne départementale (145 €/habitant).

5- L'encours de la dette par habitant

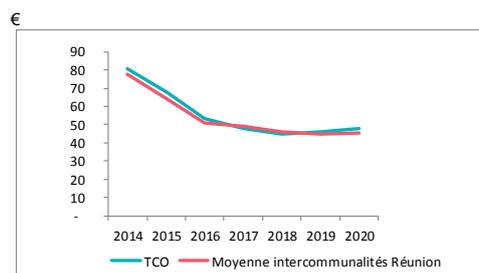
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
TCO	375	441	477	436	396	365	335
Moyenne intercommunalités Réunion	288	366	411	294	286	279	294
dont:							
Cinor	376	426	427	369	379	333	333
Civis	297	430	450	477	481	539	597
Cirest	104	165	175	163	149	136	162
Casud	-	-	528	27	25	20	44



L'encours de dette du TCO est en baisse par rapport à 2019. Avec Cambaie, l'encours de dette par habitant est de 539 €/habitant, soit largement supérieur à la moyenne départementale.

6- La dotation globale de fonctionnement par habitant

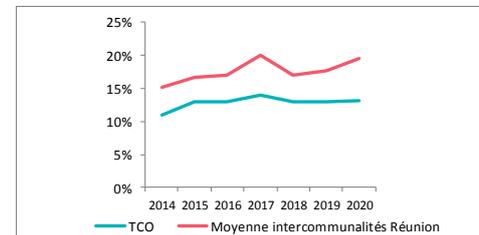
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
TCO	81	68	53	48	45	46	48
Moyenne intercommunalités Réunion	78	64	51	49	46	45	45
dont:							
Cinor	90	75	57	51	48	48	49
Civis	76	61	44	54	45	39	40
Cirest	63	53	41	37	34	34	34
Casud	-	-	60	57	56	56	56



Le TCO bénéficie d'une DGF/habitant proche des autres intercommunalités (48 € contre 45 € en moyenne).

7- La part des dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement

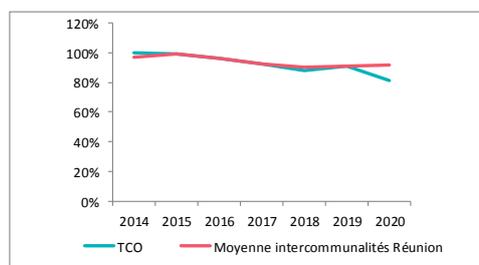
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
TCO	11%	13%	13%	14%	13%	13%	13%
Moyenne intercommunalités Réunion	15%	17%	17%	20%	17%	18%	20%
dont:							
Cinor	17%	17%	17%	17%	17%	17%	18%
Civis	22%	24%	26%	25%	23%	22%	25%
Cirest	11%	13%	14%	14%	15%	16%	17%
Casud	-	-	17%	28%	19%	20%	25%



13% des dépenses de fonctionnement sont consacrés aux dépenses de personnel. Cet indicateur varie en fonction du mode de gestion des services publics. Le TCO privilégie les marchés publics, alors que les autres intercommunalités ont davantage recours à la régie.

8- Les dépenses de fonctionnement + remboursement de dette en capital/recettes réelles de fonctionnement

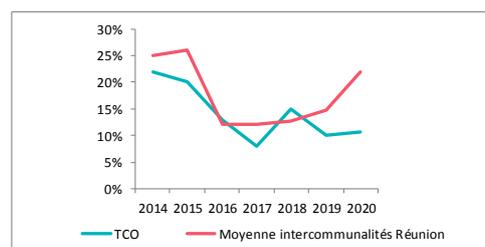
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
TCO	100%	99%	96%	92%	88%	91%	81%
Moyenne intercommunalités Réunion	97%	99%	96%	92%	90%	91%	91%
dont:							
Cinor	90%	91%	94%	92%	93%	94%	94%
Civis	100%	103%	97%	94%	98%	98%	98%
Cirest	97%	103%	95%	99%	94%	92%	97%
Casud	-	-	98%	84%	76%	78%	87%



Le TCO consacre 19% de ses recettes réelles de fonctionnement à l'investissement (contre 9% pour la moyenne départementale).

9- Les dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement

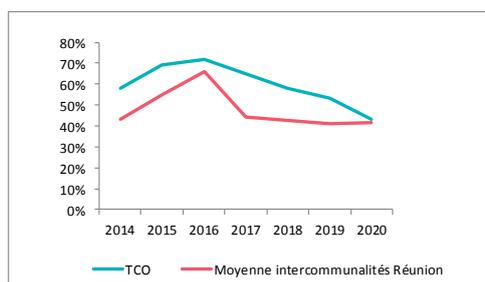
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
TCO	22%	20%	13%	8%	15%	10%	11%
Moyenne intercommunalités Réunion	25%	26%	12%	12%	13%	15%	22%
dont:							
Cinor	40%	25%	17%	12%	13%	19%	35%
Civis	24%	25%	13%	19%	25%	25%	29%
Cirest	14%	33%	6%	12%	5%	12%	16%
Casud	-	-	13%	8%	5%	8%	19%



Les recettes réelles de fonctionnement financent 11% des dépenses d'équipement brut. Ce ratio est inférieur à la moyenne départementale (22%).

10- Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
TCO	58%	69%	72%	65%	58%	53%	43%
Moyenne intercommunalités Réunion	43%	55%	66%	44%	43%	41%	42%
dont:							
Cinor	54%	60%	59%	50%	52%	46%	44%
Civis	42%	59%	62%	63%	69%	74%	80%
Cirest	19%	33%	35%	33%	30%	26%	30%
Casud	-	-	104%	7%	6%	5%	11%



Le TCO poursuit son désendettement : 43% contre 53% en 2019. Ce ratio est légèrement supérieur à la moyenne départementale (42%). Avec l'encours de Cambaie, ce ratio passe à 69%.

LES ANNEXES

ANNEXE 1 : TAUX DE RÉALISATION

ANNEXE 2 : PPI 2018-2020 : ZOOM SUR LES INVESTISSEMENTS 2019/2020

ANNEXE 3 : ÉTAT DES PROVISIONS AU 31/12/2020

ANNEXE 4 : DÉTAIL DES SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT ENCAISSÉES EN 2020

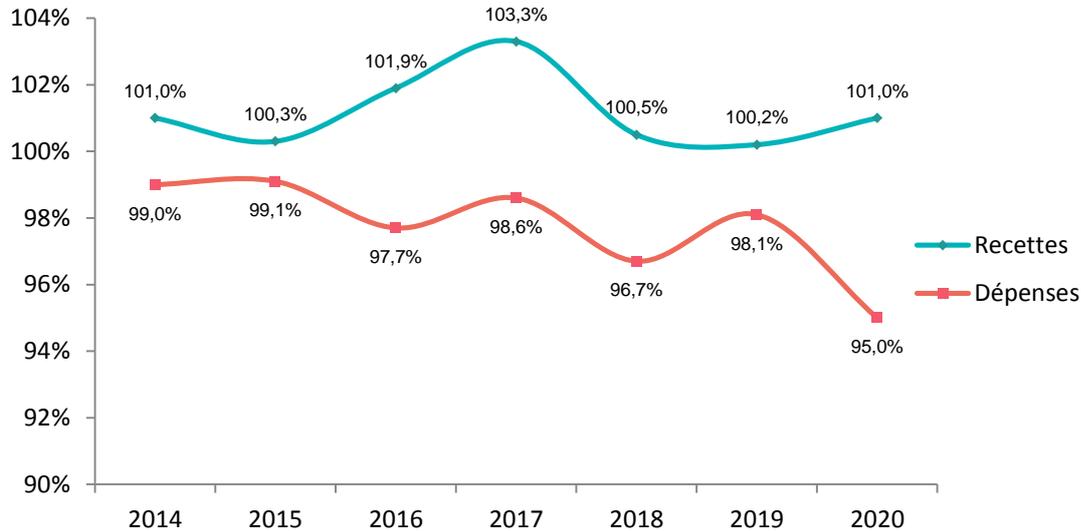
ANNEXE 1 : TAUX DE RÉALISATION

BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

En recettes, le taux de réalisation est supérieur à 100%.

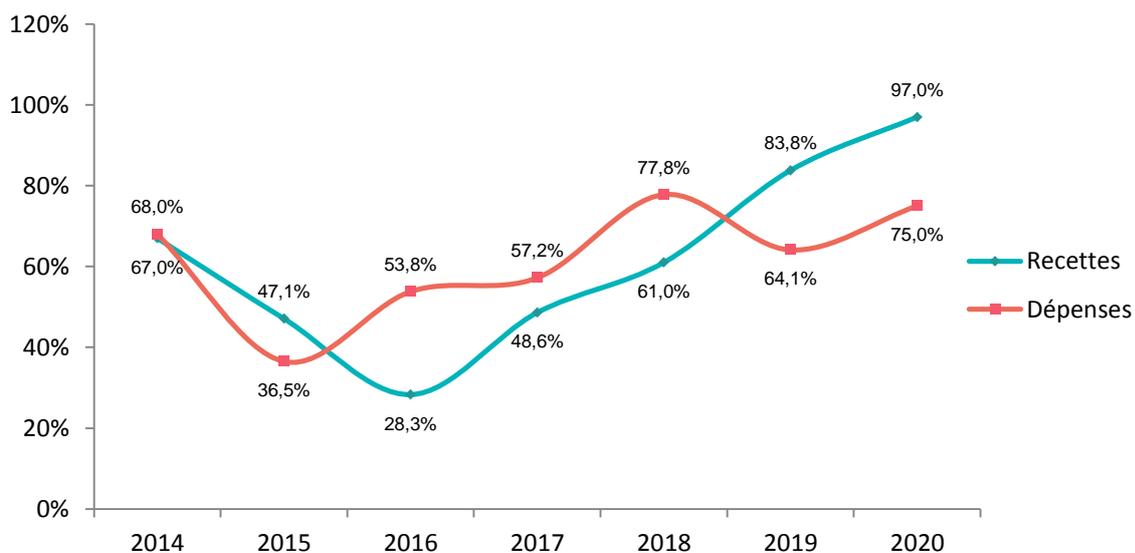
En dépenses, le taux de 95% enregistre l'impact de la crise sanitaire sur certaines dépenses.



	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Recettes	101%	100,3%	101,9%	103,3%	100,5%	100,2%	101,0%
Dépenses	99%	99,1%	97,7%	98,6%	96,7%	98,1%	95,0%

SECTION D'INVESTISSEMENT (hors Cambaie)

Le taux de réalisation des dépenses d'investissement est en amélioration par rapport à 2019. Le pilotage budgétaire associant étroitement les directions a permis de réajuster les crédits prévus en cours d'année en fonction des dépenses à réaliser. Le taux de réalisation des recettes de 97% est très satisfaisant.



	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Recettes	67%	47,1%	28,3%	48,6%	61,0%	83,8%	97,0%
Dépenses	68%	36,5%	53,8%	57,2%	77,8%	64,1%	75,0%

ANNEXE 1 : TAUX DE RÉALISATION (suite)**BUDGETS ANNEXES****REGIE DES PORTS DE PLAISANCE**

		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
FONCTIONNEMENT	Recettes			91,5%	113,1%	91,2%	76,9%	97,0%
	Dépenses			63,6%	72,1%	89,5%	68,7%	96,9%
INVESTISSEMENT	Recettes			0,0%	40,4%	100,0%	100,0%	99,2%
	Dépenses			0,0%	26,2%	76,3%	77,8%	37,0%

GEMAPI

		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
FONCTIONNEMENT	Recettes					94,9%	94,9%	73,0%
	Dépenses					17,4%	18,2%	19,5%
INVESTISSEMENT	Recettes					1,3%	73,7%	75,2%
	Dépenses					43,2%	77,8%	78,9%

EAU

		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
FONCTIONNEMENT	Recettes							89,7%
	Dépenses							9,5%
INVESTISSEMENT	Recettes							15,0%
	Dépenses							7,3%

ASSAINISSEMENT

		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
FONCTIONNEMENT	Recettes							113,9%
	Dépenses							8,6%
INVESTISSEMENT	Recettes							15,5%
	Dépenses							0,9%

ANNEXE 2 : PPI 2018-2020

ZOOM SUR LES INVESTISSEMENTS 2019/2020

1- BUDGET PRINCIPAL	CA 2019	CA 2020	Évolution
Ecocité hors foncier Cambaie EPFR	1 134 351,16	2 420 979,44	113,4%
Foncier	825 008,50	1 606 118,37	-
Contribution au GIP Ecocité	134 147,15	92 150,00	-
Etudes	174 709,95	75 346,76	-
Frais de portage EPFR	-	623 059,19	-
Autres dépenses (frais de portage EPFR)	485,56	24 305,12	-
Aménagement / Habitat	566 036,51	891 272,88	57,5%
Etudes de planification en matière d'aménagement	250 844,61	144 574,74	-
Fonds de concours (ANRU, hauts de l'Ouest et RDG)	25 000,00	-	-
Mise en œuvre PLH 3	168 880,00	65 714,52	-
Plan Intercommunal de Lutte Habitat Indigne	37 236,02	37 228,37	-
NPRU Ariste Bolon	58 152,93	591 253,00	-
Logiciel "gestion de la demande pour le logement social"	-	52 502,25	-
Autres dépenses	25 922,95	-	-
Economie/Numérique/Culture/Sport	4 850 462,71	4 174 819,88	-13,9%
Extension ZA Pointe des Chateaux (phase travaux)	1 776 426,61	2 270 395,99	-
Centre d'enseignement artistique intercommunal (dt éqpt)	472 162,00	-	-
Extension ZA Bras Monvert	658 511,92	252 535,44	-
Pôle Loisir et Nature de Dos D'Ane	106 600,57	19 448,08	-
Gestion des zones d'activités	1 262 217,37	932 472,45	-
Fonds de concours (dont piscine Port/ médiathèque St Leu)	-	400 000,00	-
Aménagement de LENA	5 198,85	9 796,09	-
Village numérique	68 998,26	6 510,50	-
Carte de Vie Quotidienne	6 713,44	-	-
Etude (PACD)	6 200,78	-	-
ZAE la saline (foncier)	455 197,34	281 268,90	-
Divers	32 235,57	2 392,43	-
Tourisme	182 604,83	2 179 125,25	1093,4%
Sentier littoral ONF	-	2 006 186,69	-
Travaux divers (camping, espace de loisirs)	84 810,17	172 938,56	-
Bureau d'Information Touristique (Mafate)	23 534,48	-	-
Etudes prospectives diverses	74 260,18	-	-
Ports de plaisance	1 072 160,73	1 467 561,86	36,9%

ANNEXE 2 : PPI 2018-2020 ZOOM SUR LES INVESTISSEMENTS 2019/2020 (suite)

1- BUDGET PRINCIPAL	CA 2019	CA 2020	Évolution
Environnement	1 846 791,06	4 669 343,58	152,8%
Subvention d'équipement pour l'outil multifilière porté par ILEVA	-	3 097 987,00	-
Réhabilitation de décharges	26 160,93	16 420,77	-
Acquisition bacs OM+CS	1 135 572,42	889 135,15	-
Acquisition de CPU	245 957,58	242 652,84	-
Acquisition de bio composteurs	130 156,17	165 606,78	-
Autres acquisitions (verres, bornes et caissons)	158 162,92	150 031,00	-
Fourrière animale + centre animalier	40 797,56	43 291,55	-
Déchèteries (réhabilitation + foncier)	50 234,69	4 644,79	-
Panneaux d'information	49 868,79	39 926,70	-
Autres (dont actions de prévention)	9 880,00	19 647,00	-
Transition écologique	-	40 212,81	-
Transport	3 817 043,88	3 978 061,83	4,2%
Acquisition de bus propres	2 398 066,88	3 455 792,86	-
Acquisition de vélos à Assistance Electrique	-	206 450,36	-
IP - le Port dont Aimé Césaire (hors foncier)	62 197,37	196 142,55	-
Pôles d'échange (dont Saline) et autres dépenses	706 303,60	5 273,10	-
Arrêts de bus	363 684,11	62 764,59	-
Etudes prospectives diverses	153 017,75	-	-
Autres dépenses	133 774,17	26 759,32	-
Aménagement de pistes cyclables	-	24 879,05	-
Eaux pluviales	-	2 599,03	-
Autres	3 574 422,72	472 846,14	-86,8%
Parc informatique et divers (système d'information)	221 047,56	171 945,25	-
Autres dépenses (finances, services généraux, patrimoine...)	3 353 375,16	300 900,89	-

1- BUDGET PRINCIPAL	CA 2019	CA 2020	Évolution
TOTAL OPERATIONS (ECOCITE hors foncier Cambaie EPFR et hors dette)	17 043 873,60	20 296 822,70	19,1%
TOTAL OPERATIONS (ECOCITE avec foncier Cambaie EPFR et dette)	57 345 985,07	31 741 466,42	-44,6%

BUDGET CONSOLIDE	CA 2019	CA 2020	Évolution
1- BUDGET PRINCIPAL	17 043 873,60	20 296 822,70	19,1%
2- Régie des ports de plaisance	380 125,46	112 361,00	-70,4%
3- GEMAPI	13 074 149,29	5 146 725,00	-60,6%
4- Eaux	-	1 306 728,38	-
5- Assainissement	-	49 099,63	-
BUDGETS CONSOLIDE HORS DETTE	30 498 148,35	26 911 736,71	-11,8%

BUDGETS CONSOLIDE AVEC DETTE ET ECOCITE avec foncier Cambaie EPFR	73 300 259,82	39 790 152,18	-45,7%
--	----------------------	----------------------	---------------

ANNEXE 3 : ÉTAT DES PROVISIONS AU 31/12/2020

Provisions semi-budgétaires constituées au 31/12/2020			
Catégories	Exercices	Obligatoire / Facultative	Montant total des provisions constituées
<i>Provisions pour créances irrécouvrables</i>			
Diverses provisions pour non recouvrement de créances	2014 à 2020	O	205 600 €
Loyers Gamme Ouest - Cambaie	2016	O	193 €
VHU	2016	F	11 983 €
S/ total :			217 775 €
<i>Provisions suite contentieux sur marchés et /ou juridiques</i>			
Affaire Moutama c/ Région et TCO	2018	O	36 000 €
SBTPC - réhab siège marché 13DIP193 lot 2	2019 2020	O	225 000 €
Cabinet Blond et Roux - Zénith - marché 10 DIP097	2019	O	25 000 €
Paysage Passion - ZA Pointe des Châteaux - marché 18DTP179 lot 3	2019	O	5 000 €
DUP Cambaie - ASL	2020	O	390 000 €
Versement mobilité - Fondation Père Favron	2020	O	20 000 €
Covid-19 - marchés de l'Environnement	2020	F	675 000 €
Gilets jaunes - marchés des transports scolaires	2020	F	400 000 €
S/ total :			1 776 000 €
TOTAL			1 993 775 €

ANNEXE 4 : DÉTAIL DES SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT ENCAISSÉES EN 2020

Compétences Opérations	Montant de la subvention allouée	Encaissements antérieurs	Encaissées en 2020	Montants subventions à annuler	Reste à encaisser
ÉCONOMIE ET EMPLOI	4 595 223,62	2 067 808,82	743 105,05	240 000,00	1 544 309,75
ZA Bras Montvert	1 950 000,00	1 560 000,00	150 000,00	240 000,00	-
ZA Pointe des Châteaux - Études et travaux	2 445 223,62	475 475,62	593 105,05	-	1 376 642,95
Étude de modernisation des Zones d'Activités	200 000,00	32 333,20	-	-	167 666,80
VALORISATION ET PROMOTION DU TERRITOIRE	2 785 542,00	1 053 978,45	530 524,50	-	1 201 039,05
École d'Enseignement Artistique Intercommunale de l'Ouest	2 585 542,00	1 053 978,45	502 562,81	-	1 029 000,74
Schéma d'aménagement du littoral de Trois-Bassins	200 000,00	-	27 961,69	-	172 038,31
ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	250 000	-	250 000	-	-
Acquisition de bio composteurs 2015-2020	250 000,00	-	250 000,00	-	-
MOBILITÉ ET DEPLACEMENTS	663 194	27 125	598 279	37 790	-
Étude de faisabilité d'un projet de transport personnalisé aérien	114 914,00	27 125,00	81 077,97	6 711,03	-
Pôle d'Echange de La Saline	548 280,23	-	517 201,12	31 079,11	-
PLANIFICATION AMÉNAGEMENT URBAIN ET HABITAT	744 553	409 190	76 836	11 750	246 777
Étude pré-op. OGRAL Dos d'Ane	8 000,00	-	8 000,00	-	-
Étude pré-op. OGRAL Tan Rouge	8 000,00	-	8 000,00	-	-
Étude desserte aérienne du Cirque de Mafate	48 000,00	12 080,00	35 920,00	-	-
Plan paysage de Ouest de LLa Réunion	125 257,50	15 000,00	24 915,96	-	85 341,54
ÉCOCITÉ	590 000	150 657	102 201	337 142	-
Étude faisabilité économique du pôle de construction DURABLE en milieu tropical	100 000,00	-	47 301,26	52 698,74	-
Étude confort thermique et aéralique de Cambaie	60 000,00	-	54 900,00	5 100,00	-
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	47 194	15 000	17 194	-	15 000
Acquisition d'une machine Cleanea	17 193,51	-	17 193,51	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	9 675 706	3 723 759	2 318 139	626 682	3 007 126

Envoyé en préfecture le 07/06/2021

Reçu en préfecture le 07/06/2021

Affiché le



ID : 974-249740101-20210607-2021_048_CC_3-DE

Envoyé en préfecture le 07/06/2021

Reçu en préfecture le 07/06/2021

Affiché le

SLOW

ID : 974-249740101-20210607-2021_048_CC_3-DE

